

Vers l'économie sociale, moteur de développement socioéconomique : perspectives internationales

Crystal Tremblay

Vers l'économie sociale, moteur de développement socioéconomique : perspectives internationales

Crystal Tremblay

Préparé pour le comité coordonnateur sur les politiques publiques du Centre canadien d'économie sociale.

AUTEURE ET REMERCIEMENTS

Crystal Tremblay est étudiante chercheuse pour le Centre canadien d'économie sociale et étudiante au doctorat au département de géographie de l'Université de Victoria. Crystal travaille également au laboratoire de recherche communautaire du département de géographie dans les domaines du développement communautaire et de la recherche participative.

L'auteure tient à remercier Rupert Downing, codirecteur du Centre canadien d'économie sociale; Annie McKittrick, gestionnaire du Centre canadien d'économie sociale; Janel Smith et Jorge Souza, BC-Alberta Research Alliance on the Social Economy (BALTA) ; ainsi que les membres du comité coordonnateur sur les politiques publiques du Centre canadien d'économie sociale pour leurs conseils et leur soutien.

Copyright © 2009 Canadian Social Economy Hub at the University of Victoria

Any portion of these materials can be freely available for information and educational purposes, but cannot be re-published in any format that may entail fees or royalties without the express permission of the copyright holders.

Design and Layout by Lindsay Kearns, James Kingsley and Ashley Hamilton-MacQuarrie

Printed in Victoria, Canada

ISBN 978-1-55058-413-4



ABOUT THE OCCASIONAL PAPERS

The Canadian Social Economy Research Partnerships (CSERP) will periodically publish research papers on the Social Economy. The papers will be by both scholars within the academy and by practitioners. CSERP hopes these papers will increase understanding of, and discussion about, the social economy and ideas, past, present and future.

ABOUT THE CANADIAN SOCIAL ECONOMY RESEARCH PARTNERSHIPS

The Canadian Social Economy Research Partnerships (CSERP) is a collaborative effort of six regional research centres across Canada, their community partners, and the national facilitating research hub. CSERP reaches out to practitioners, to researchers and to civil society, through the regional research centres and their community partners. It undertakes research as needed in order to understand and promote the Social Economy tradition within Canada and as a subject of academic enquiry within universities.

Canadian Social Economy Research Partnerships

c/o Canadian Social Economy Research Hub

University of Victoria

2300 McKenzie Avenue

Technology Enterprise Facility (TEF) - Rm 214

Victoria BC V8P 5C2

Canada

Tel: 250.472.4976

Fax: 250.853.3930

secoord@uvic.ca

www.socialeconomyhub.ca

To purchase copies of this or any other of the Occasional Papers series, send \$6 to the above address. Cheques should be made payable to the University of Victoria.

MEMBRES DU COMITÉ COORDONNATEUR SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES

Principaux représentantes et représentants : codirecteur, Rupert Downing; centre régional de l'Atlantique, Penny Rowe; Le Conseil économique des femmes, Jessica Notwell; centre régional du Québec, Yves Vaillancourt; Imagine Canada, Michael Hall; centre régional des Prairies et du Nord de l'Ontario, Catherine Leviten-Reid; BALTA, Jorge Sousa; Le Chantier de l'économie sociale, Nancy Neamtan; centre régional du Sud de l'Ontario, Peter Elson et Kathy Brock; centre régional du Nord, Frances Abele; CCA, John Anderson; CCCM, Brigitte Gagné; Chaire de recherche en économie sociale et CIRIEC, Marie Bouchard; Secrétariat aux coopératives, Rhiannen Putt; RHDCC, Rahil Khan; CRSSC, Eric Bergeron; RCDÉC, Brendan Reimer.

RÉSUMÉ

Les concepts et les cadres relatifs à l'économie sociale font l'objet de plus en plus d'attention de la part des universitaires (analyse théorique), des gouvernements (politique publique) et des mouvements de la société civile (action concertée) au Canada et dans le monde. Cet intérêt accru pour le concept de l'économie sociale (ÉS) témoigne des efforts menés pour relever les difficultés interdépendantes que sont les enjeux sociaux, économiques et environnementaux. Ces enjeux nuisent au développement durable des personnes, des communautés et des nations ainsi qu'à la nature même du développement humain dans le monde. L'application du concept et la mise en œuvre des initiatives d'économie sociale sont en augmentation constante. Cependant, peu de travaux de synthèse donnent une image comparative de l'évolution des politiques publiques sur le plan international. Cette revue de la littérature se penche sur les politiques publiques qui appliquent les stratégies d'économie sociale afin d'améliorer les conditions socioéconomiques et environnementales. Elle se base sur des études universitaires et des données compilées par les praticiennes et les praticiens du secteur. Cette analyse recueille l'information sur la façon dont les gouvernements créent de nouveaux instruments de politique qui visent à renforcer l'économie sociale en réponse aux enjeux tels que la pauvreté, l'exclusion sociale, l'inégalité des revenus, le déclin urbain, le chômage, la dégradation de l'environnement et de l'écologie et la durabilité des communautés. Cette analyse de la littérature est produite pour le Centre canadien d'économie sociale (CCÉS), une alliance de recherche universités-communautés en économie sociale de cinq ans financée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSHC). Les résultats de cette analyse présentent des catégories et des exemples d'instruments de politiques et de programmes utilisés par les gouvernements et la société civile au niveau international qui pourraient être pertinents dans un contexte canadien dans le but d'atteindre des objectifs similaires en matière de développement socioéconomique.

Mots clés: économie sociale/solidaire, développement économique communautaire, société civile, secteur sans but lucratif, secteur bénévole, développement des coopératives, mutuelles, politiques publiques, international, revue de la littérature.

Table des matières

Résumé	5
Avant-Propos	7
1.0 Introduction : un mouvement mondial pour l'essor de l'économie sociale	9
1.1 Les composantes de l'économie sociale	14
1.2 Envergure et portée de l'économie sociale	20
1.2.1 Développement socioéconomique.....	21
1.2.2 Développement durable de l'environnement	23
2.0 Analyse documentaire : perspectives internationales sur l'économie alternative	24
2.1 Amérique du Nord	24
2.1.1 Canada.....	5
2.1.2 Québec.....	29
2.1.3 États-Unis.....	33
2.2 Europe	35
2.3 Amérique latine et Caraïbes	38
2.4 Afrique	42
2.5 Asie et Pacifique	43
3.0 Lacunes dans la littérature	45
4.0 Conclusion	46
5.0 Référence	48

AVANT-PROPOS

Au nom du comité coordonnateur sur les politiques du Centre canadien d'économie sociale, nous avons le plaisir de vous présenter le premier rapport d'une série de documents visant à préciser le sens et la présence de l'économie sociale sur le plan national et international. Le comité joue le rôle de coordonnateur au nom du Centre d'économie sociale. Il établit les priorités et encourage les échanges sur les politiques publiques à la grandeur du Canada. En 2008, le comité a entrepris de faire la synthèse des documents et des politiques en matière d'économie sociale. Cette initiative entend contribuer au travail des universitaires, des praticiennes, des praticiens, des décideuses et décideurs afin de renforcer le contexte politique au service de l'économie sociale au Canada.

Ce rapport est le premier d'une série de trois documents qui examinent les différents domaines associés à l'économie sociale. Ce premier document fait l'analyse documentaire du rôle unique que joue l'économie sociale dans quatre domaines des politiques publiques : social, économique, développement humain et durabilité de l'environnement. Basé sur l'analyse de la documentation, le second document s'intéresse aux instruments de politiques publiques qui appuient l'économie sociale dans différents pays. Dans le troisième et dernier rapport, l'auteure analyse les résultats des deux premiers documents. Elle propose des recommandations qui permettent aux universitaires, praticiennes, praticiens, décideuses et décideurs de participer aux activités et aux initiatives de renforcement des politiques publiques en faveur de l'économie sociale au Canada.

Ce premier document fournit aux lectrices et aux lecteurs un examen des publications de partout dans le monde. Il clarifie donc le contexte dans lequel l'économie sociale opère à l'heure actuelle et permet de mieux comprendre ce secteur. Ce document contient des exemples et des cas illustrant l'étendue et la complexité des pratiques d'économie sociale mises en œuvre pour obtenir des résultats en matière de politiques publiques, résultats pertinents dans le cadre d'objectifs sociaux, économiques et environnementaux. L'envergure des travaux que réalisent les chercheuses, les chercheurs, les praticiennes et les praticiens visant à analyser l'économie sociale et ses retombées représente un défi majeur en ce qui a trait au développement d'une dynamique qui permette d'étudier l'économie sociale et sa pertinence vis-à-vis des enjeux reliés aux politiques publiques. Crystal Tremblay a réussi à élaborer un rapport qui contribue à développer un cadre concis définissant l'économie sociale comme un secteur distinct. Les personnes et les groupes activement engagés dans ce secteur œuvrent dans le but d'atteindre des résultats identifiables en matière de politiques publiques. Les trois questions sous-jacentes de ce rapport (mentionnées en introduction) donnent une optique d'analyse comparative des développements et de la pensée de l'économie sociale dans le contexte des politiques publiques et mettent en évidence les lacunes de la recherche et de littérature actuelles.

À la lecture de ce document, on peut également noter que le terme « économie sociale » est en soi même contesté et qu'il n'a pas une seule définition. Par conséquent, ce rapport contribue à formuler des questions et à encourager le débat au sein du discours sur l'économie sociale, qui prend de l'ampleur. Dans ce discours, l'économie sociale est un cadre organisateur constructif qui propose une alternative

à la domination hégémonique du discours économique au sein des secteurs public et privé. Cet engagement a pour but de donner aux intervenantes et aux intervenants clés des exemples de réussites au niveau des initiatives, des politiques et des processus de développement des politiques. Il s'agit, maintenant, d'utiliser le matériel que renferme ce document pour des activités de défense des intérêts et d'apprentissage. Nous accueillons avec plaisir vos commentaires et espérons que vous profiterez de cette série de rapports.

Sincèrement,

Dr. Jorge Sousa

Coprésident, comité coordonnateur sur les politiques

Rupert Downing

Coprésident, comité coordonnateur sur les politiques

1.0 Introduction : un mouvement mondial pour l'essor de l'économie sociale

Cette revue de la littérature met en évidence les recherches menées par les universitaires, les praticiennes et les praticiens sur les développements des politiques publiques relatives à l'économie sociale (ÉS) au Canada et dans le monde. Elle donne un aperçu de la façon dont l'ÉS est conceptualisée et du rôle qu'elle joue dans les politiques publiques, puisqu'elle représente un cadre innovateur d'amélioration des conditions sociales, économiques et environnementales des communautés urbaines et rurales. Ainsi, on propose le développement d'un ordre économique basé sur la solidarité, la participation et la coopération en alternative à l'économie capitaliste néolibérale dominante. Les écrits à ce sujet abondent. Ce rapport tente d'offrir un échantillon réfléchi des travaux les plus pertinents du monde entier et un espace propice à l'analyse favorisant ainsi l'échange sur les différentes approches et typologies susceptibles de faire progresser l'économie sociale. Ce rapport recense un éventail d'arguments en faveur de l'économie sociale ainsi que les enjeux reliés à ce concept; il décrit certains résultats des politiques publiques et les instruments uniques utilisés pour atteindre ces résultats.

Ce document étudie les questions suivantes :

- Quels sont les éléments communs d'une politique publique pour créer un environnement propice à l'économie sociale?
- De quelle façon l'économie sociale réalise-t-elle le développement socioéconomique et la durabilité de l'environnement? Quels sont les résultats sur le plan des politiques publiques?
- Quelles sont les lacunes en matière de recherche dans la littérature sur l'économie sociale?

L'information présentée dans cette analyse provient de sources variées, dont la documentation universitaire, les documents gouvernementaux et les sites Web de programmes. Les données ont été rassemblées entre décembre 2008 et juillet 2009 et ne représentent pas l'ensemble du matériel disponible. Certains documents n'utilisent pas nécessairement la terminologie particulière à l'économie sociale, cependant ils décrivent des éléments propres à l'atteinte d'objectifs similaires. D'autres publications présentent le rôle unique que joue l'économie sociale dans le développement socioéconomique et le développement durable de l'environnement. Un rôle que les secteurs privé et public ne peuvent pas jouer. Elles montrent les changements du contexte politique qui soutiennent le rôle unique de l'économie sociale.

L'économie sociale : l'avenir autrement

Face aux enjeux mondiaux du développement socioéconomique et de la durabilité de l'environnement, les efforts visant à trouver des stratégies de rechange au développement se sont multipliés, donnant naissance à un mouvement mondial de soutien à l'économie sociale. Ce mouvement défend et encourage les concepts et les cadres stratégiques de l'économie sociale en tant que moyen de lutter contre les inégalités toujours croissantes et la détérioration des conditions sociales, économiques, écologiques et de santé; il propose des solutions de rechange à l'échec de la mondialisation dominée par le néolibéralisme (Laville, 1994; Allard et Matthaei, 2008; Arruda, 2008) et s'attaque à l'amenuisement du capital social des communautés (Putnam, 2000). Partout dans le monde, des pays adoptent une nouvelle politique publique afin de créer un environnement propice à ces solutions de rechange (Ailenei et Moulaert, 2005; Vaillancourt, 2009; Guy et Heneberry, 2009). Cet intérêt donne l'occasion au Canada d'examiner les pratiques exemplaires en matière de politiques publiques qui pourraient s'avérer pertinentes pour la réalisation de ses propres objectifs d'avenir durable et équitable. Ce mouvement est appelé économie sociale en Europe et au Québec; économie solidaire en Argentine, au Brésil, au Chili et au Québec; économie populaire en Asie; mouvement associatif au Sénégal et en Turquie; société civile en Afrique du Sud; et développement économique communautaire en Australie, en Nouvelle-Zélande, aux États-Unis et dans le Canada anglais. Ce mouvement connaît un essor important. Cependant, beaucoup reste à faire. Il faut créer un environnement propice au développement des organismes d'économie sociale. Il faut également intégrer ce secteur dans les politiques économique et sociale afin d'en maximiser l'impact sur l'économie.

Certains soutiennent que les principes de domination et d'accumulation du capital basés sur l'exclusion sont à la source de la crise mondiale actuelle et que les initiatives civiques populaires indépendantes des institutions publiques doivent être à la tête d'un nouveau paradigme (Korten, 2006; Hawken, 2008). Hawken (2008) explique que ce phénomène social international en plein essor se fonde sur le principe selon lequel les citoyennes et les citoyens qui prennent les moyens d'agir peuvent s'attaquer collectivement aux enjeux tels que le changement climatique et la justice sociale avec succès. Il ajoute qu'en travaillant ensemble, les citoyennes et les citoyens peuvent recréer la société. Les milliers d'organismes sociaux et environnementaux du monde entier sont à l'avant-garde de ce mouvement et remettent en question le paradigme fondé sur un avenir non durable et injuste. Il est clair qu'un nouveau modèle social et économique est une étape nécessaire vers le développement durable à l'échelle mondiale, un modèle unifiant les objectifs économiques, sociaux et écologiques.

L'organisation d'un tel mouvement s'effectue sous forme de réseaux locaux, régionaux, nationaux et internationaux qui relient les différentes initiatives de justice économique les unes aux autres. Le Forum brésilien d'économie solidaire fait partie de ces réseaux. Il rassemble douze réseaux nationaux et organismes membres, 21 forums et des milliers de coopératives. Il bâtit des systèmes de soutien mutuel, facilite les échanges, crée des programmes d'entreprise solidaire et façonne les politiques publiques. Le Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale solidaire (RIPESS), quant à lui, réunit un grand nombre de réseaux régionaux, nationaux et internationaux. Enfin, le Centre international de recherches et d'information sur l'économie publique, sociale et coopérative (CIRIEC) compte des partenaires en Argentine, en Autriche, en Belgique, au Brésil, au Canada, en France, en Allemagne, en Italie, au Japon, au Portugal, en Espagne, en Suède et en Turquie. Salamon et al. (2000), de l'Université John Hopkins, expliquent que la percée des organisations de la société civile est

[Traduction]

« due, en partie, à la remise en question des capacités de l'État à résoudre à lui seul les problèmes du bien-être social, de développement et de l'environnement auxquels les nations sont aujourd'hui confrontées. Ainsi, un nombre de plus en plus important de leaders politiques et d'activistes communautaires en sont venus à considérer ces organismes de la société civile comme des participants d'importance stratégique dans la recherche d'un juste milieu qui ne dépende pas uniquement du marché ni de l'État » (p. 1).

À l'échelle mondiale, l'économie sociale est devenue le tiers secteur au même titre que les secteurs privé et public, à cette différence près qu'il englobe les initiatives de la plupart des secteurs de la société (Quinones, 2009). À l'origine, le terme économie sociale est apparu en France. Cependant, l'importance et l'esprit de l'économie sociale se sont vite répandus pour être intégrés aux principes directeurs des entreprises coopératives, des sociétés mutualistes et des associations sans but lucratif (Defourny et al., 1999). Chavez et Monzon (2007) décrivent ces organismes comme étant

« (...) des expressions inextricablement liées d'un même élan associatif, formant la réponse que les groupes sociaux les plus vulnérables et mal protégés ont apportée, par le biais d'organisations d'autoassistance, aux nouvelles conditions de vie créées par l'évolution du capitalisme industriel des dix-huitième et dix-neuvième siècles » (p. 11).

Ce n'est que récemment que les sphères politiques se sont sérieusement intéressées à ces organismes. Par conséquent, on ne dispose que de très peu d'information de base sur ces organismes (nombre, taille, activité, poids économique, financement et rôle). Par ailleurs, l'analyse des facteurs qui contribuent à leur croissance et leur déclin est pratiquement inexistante. Ce

manque d'information a ralenti la participation des secteurs de la société civile dans les débats majeurs sur les politiques qui sont en cours ainsi que sa contribution à l'élaboration de solutions aux problèmes pressants.

En Europe, l'impact de l'économie sociale est substantiel, en particulier au Royaume-Uni, en France, en Belgique, en Espagne et en Suède (Neamtan, 2005).

Par exemple, le Royaume-Uni a instauré un environnement favorable à l'économie sociale principalement dans le but de formuler des solutions locales aux enjeux sociaux, économiques, culturels et environnementaux (RHDSC, 2006). Certains pays ont même

[Traduction]

« mis en place des cadres juridiques destinés à ce type d'entreprises, institué des aides financières, offert des incitatifs fiscaux pour l'investissement, établi des unités ministérielles axées sur l'entreprise sociale et sur les organismes communautaires et invoqué que les stratégies d'achats du gouvernement donnent la priorité aux entreprises sociales » (RHDSC, 2006; p.5).

En Amérique latine, en particulier au Brésil, l'économie solidaire a apporté des solutions à la pauvreté et à l'exclusion sociale par l'intermédiaire de la gestion collective. La création de coopératives de travail constituées de populations marginalisées compte parmi ces stratégies fructueuses (Santos, 2006). Le Forum brésilien d'économie solidaire (FBES), créé en 2003, connaît un succès marqué dans l'adoption de politiques publiques de soutien au secteur. Il joue maintenant un rôle prédominant dans le développement économique et social. Au Canada, les principaux réseaux de l'économie sociale (l'Association des coopératives du Canada, le Réseau canadien de développement économique communautaire, le Chantier de l'économie sociale, le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, le Conseil canadien de la coopération et le Centre canadien de recherche partenariale en économie sociale) démontrent auprès du gouvernement que l'économie sociale permet de bâtir une économie plus forte et plus juste qui répond à la pauvreté, à l'exclusion sociale et aux inégalités.

Ce document présente un échantillon des nombreuses initiatives internationales en matière de politiques. Ces initiatives apportent des solutions à certains problèmes pressants reliés à la pauvreté. Contre la faim, ces initiatives créent des banques alimentaires, des soupes populaires et des cuisines collectives. En réponse à l'itinérance et à la violence, ces initiatives ouvrent des centres d'accueil, des refuges et mettent en place des groupes de soutien. Face à l'exclusion sociale, elles mettent sur pied des entreprises de réinsertion et des formations professionnelles. Il est évident que l'intérêt pour l'économie sociale est en plein essor et que les gouvernements de nombreux pays habilitent

les communautés [Traduction] « à renforcer leurs capacités d'ajustement, à augmenter leur autonomie et leur responsabilité, à déterminer leurs atouts et à saisir les opportunités » (RHDSC, 2006; p.5). À l'heure actuelle, il existe des activités économiques qui intègrent les valeurs sociales, et ce, partout dans le monde, même si elles ne s'identifient pas au mouvement de l'économie sociale. Si les débats théoriques sur le concept de l'économie sociale sont toujours en cours [Traduction] « en pratique, elle est partout et a toujours joué un rôle important pour nous » (McMurtry, 2009).

L'économie sociale et solidaire est l'un des thèmes majeurs d'événements tels que le Forum social mondial, qui s'est tenu pour la première fois à Porto Alegre en 2001. Ce genre d'événements montre que l'économie sociale est solidement intégrée aux efforts internationaux pour une autre mondialisation. Le huitième Forum social mondial a eu lieu dans la région amazonienne du Brésil en janvier 2009. Il a rassemblé les chefs de file, les militantes et les militants de la société civile du monde entier. La déclaration de l'assemblée des mouvements sociaux stipule qu'il est nécessaire d'avancer le plus rapidement possible vers

« la construction d'une alternative radicale qui en finisse avec le système capitaliste et la domination patriarcale [et qu'] il est nécessaire de construire une société basée sur la satisfaction des besoins sociaux et le respect des droits de la nature ainsi que la participation populaire dans un contexte de pleine liberté politique. »

Les modèles contemporains du monopole économique (capital public et privé) ont pendant longtemps représenté la façon de contrôler les ressources politiques et économiques à l'échelle mondiale, des modèles qui ont atteint leur paroxysme avec la mondialisation. Il est évident que les arguments en faveur d'un ordre économique alternatif sont nombreux, comme en témoigne le succès des politiques, des initiatives et des programmes à l'avantage des communautés du monde.

Le présent document décrit tout d'abord les différentes composantes de l'économie sociale et illustre sa portée et son importance par rapport au développement socioéconomique et à la durabilité de l'environnement sur le plan international. La section 3 propose un examen selon les régions géographiques (Amérique du Nord, Europe, Amérique latine et Caraïbes, Asie et Afrique) de la manière dont la structure de l'économie sociale soutient ce mouvement de façon efficace.

1.1 Les composantes de l'économie sociale

Les débats sur l'élaboration et la vision commune de l'économie sociale subsistent. Néanmoins, la littérature s'accorde, en partie du moins, sur les différentes composantes du secteur. Il s'agit en général d'un éventail d'organismes ayant une mission sociale tels que les organismes sans but lucratif (dont les organismes bénévoles), les sociétés mutuelles, les coopératives, les sociétés de développement économique communautaire et les entreprises à vocation sociale (Neamtan, 2005; Allard et Matthaeci, 2007). Poirier (2008) et d'autres (voir McMurtry, 2009) rappellent que définir l'économie sociale n'est pas sans problèmes et qu'il est difficile de déterminer quelles entreprises correspondent à l'ensemble des principes de l'économie sociale ou en partie. L'investissement socialement responsable (ISR), par exemple, inclut des principes basés sur des critères sociaux et environnementaux. Pourtant, 90 % des entreprises Fortune 500 possèdent des fonds de placement ISR dans leurs portefeuilles. On compte parmi ces entreprises Coca Cola, Wal-Mart et Monsanto. Poirier (2008) soutient qu'il est en effet nécessaire de continuer à mener des débats et des échanges afin de veiller ensemble à ce que les principes de l'économie sociale soient respectés.

La revue de William Ninacs (2002), *Theory and Practice of Social Economy / Économie Sociale in Canada*, fournit des modèles théoriques qui permettent de distinguer les organismes appartenant à l'économie sociale des autres. La figure 1 illustre la réciprocité de ces caractéristiques et inclut dans les composantes de l'économie sociale les coopératives, les mutuelles, les caisses populaires, les entreprises sociales, les fondations et organismes de bienfaisance, et les organismes sans but lucratif.

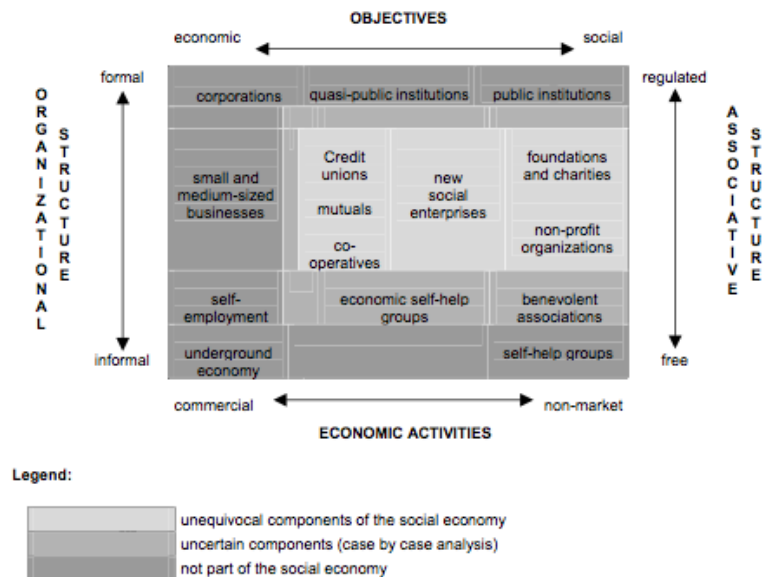


Figure 1. Le quadrilatère de l'économie sociale Source : Ninacs (2002).

Ce modèle donne lieu à un dialogue intéressant. Cependant, il omet des éléments contenus dans la littérature. Certains avancent par exemple que l'économie informelle et parallèle, qui n'apparaît pas à la figure 1, fait entièrement partie de l'économie sociale; elle apporte une valeur significative à l'économie et représente souvent d'une stratégie de survie pour les personnes vivant dans la pauvreté et sans emploi (Beall 2000; Ackerman et Mirza 2001). L'autre sentier (1986) d'Hernando de Soto est le livre le plus influent en matière d'économie informelle. Hernando de Soto y explique que la réglementation excessive de l'économie péruvienne a poussé une grande partie de la main-d'œuvre à entreprendre des activités économiques informelles. Il apparaît de plus en plus évident qu'on ne peut pas mettre fin à l'économie informelle par la dissuasion (Williams et Windebank 1995; Beall 2000). Par contre, la recherche sur le développement économique parle de plus en plus d'officialiser le secteur informel et de soutenir l'objectif de plein emploi (Williams 2005; Mansoor 1999; Medina 1997). L'intégration du secteur informel aux entreprises communautaires et sociales, aux coopératives et aux syndicats est très répandue au Mexique (Medina, 2003), en Colombie (Moreno-Sanchez et Maldonado, 2006) et au Brésil (Gutberlet, 2005).

La recherche s'accorde également pour dire que le capital social, c'est-à-dire la richesse collective fondée sur les valeurs sociales, est un élément de l'économie sociale (Neamtan, 2002). Pour Peredo et Chrisman (2006), le capital social et les réseaux sociaux positifs sont des concepts qui aident à mieux comprendre les entreprises communautaires et sont donc des composantes indispensables au développement économique. C'est au sein de ces réseaux que [Traduction] « les communautés peuvent bâtir des liens solides, qui, avec le temps, permettent d'établir une relation de confiance et de coopération et de développer un sens de l'action collective parmi ses membres » (p.314).

Putman (2000) confirme lui aussi que les citoyennes et les citoyens affirment leur volonté et leurs capacités à devenir des entrepreneurs efficaces par l'intermédiaire du développement des entreprises et des activités économiques qui privilégient la solidarité populaire.

Dans la figure 2, Quarter et al., (2001) illustrent un cadre plus large représentant la relation entre l'économie sociale et la société civile ainsi que les liens entre ces deux entités et les secteurs privé et public. Ils montrent que ces catégories sont des sous-composantes de la société. Elles réagissent entre elles et s'influencent les unes les autres. Selon Quarter et al., l'économie sociale est constituée de trois éléments :

[Traduction]

« les coopératives obéissant aux lois du marché (généralement avec parts sociales) et les organismes sans but lucratif exerçant des activités commerciales;

les organismes sans but lucratif axés sur le public; et les mutuelles, dont les sociétés mutuelles sans but lucratif et les coopératives sans capital social » (p. 370).

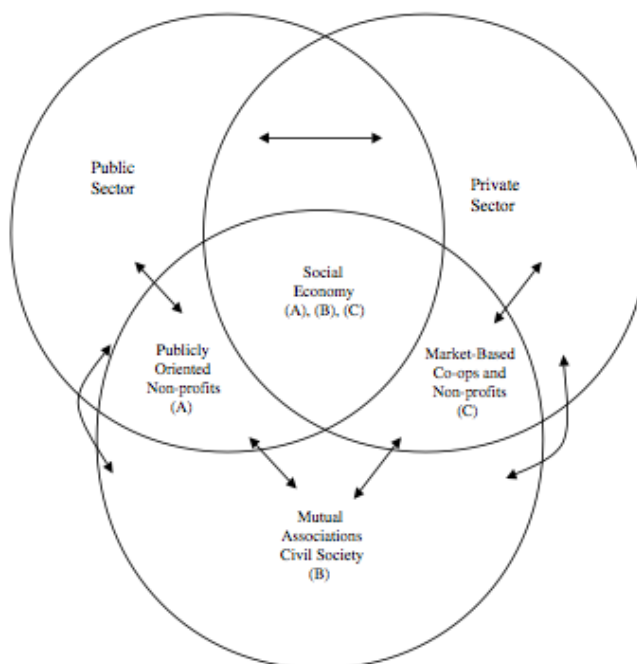


Figure 2. L'économie sociale et la société civile. Source : Quarter et al., (2001)

Cette étude suggère que les organismes composés de membres, que ce soit des organismes sans but lucratif ou des coopératives, ont beaucoup en commun. Ceci peut être dû au fait qu'ils ont des fonctions sociales similaires qui consistent à assister les personnes, rejetées par les structures de la société moderne, à renouer entre elles. Étant donné la diversité des groupes et des structures qui contribuent au développement socioéconomique des communautés, il est clair qu'il sera difficile aux praticiennes, aux praticiens et aux gouvernements du monde entier de parvenir à un consensus sur ce qui constitue l'économie sociale. Ce qui suit est une description de certaines composantes exposées dans les écrits faisant partie ou contribuant à l'économie sociale.

Les coopératives

L'Alliance coopérative internationale (ACI) définit une coopérative comme étant « une association autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est

exercé démocratiquement ». L'ACI a établi sept principes coopératifs : adhésion volontaire et ouverte à tous; pouvoir démocratique exercé par les membres; participation économique des membres; autonomie et indépendance; éducation, formation et information; coopération entre les coopératives; et engagement envers la communauté. À l'échelle mondiale, les coopératives existent dans tous les secteurs d'activité, emploient plus de 100 millions de personnes et comptent plus de 800 millions de membres individuels.

La documentation au sujet du rôle des coopératives dans l'amélioration des conditions socioéconomiques de leurs membres et des communautés abonde (DFID, 2005; Thériault et al., 2008; Macpherson, 2009). L'instabilité des systèmes économiques à l'échelle mondiale, l'insécurité alimentaire, l'augmentation des inégalités dans le monde, le changement climatique toujours plus rapide et la dégradation continue de l'environnement, sont autant d'enjeux qui justifient l'intérêt grandissant dans le modèle des entreprises coopératives. Si l'on examine la part des coopératives au PIB d'un pays, le Kenya arrive en première place avec 45 %, suivi de la Nouvelle-Zélande avec 22 %. En Norvège, en Nouvelle-Zélande et aux États-Unis, les coopératives représentent 80 à 90 % de la production de lait. En Corée, elles représentent 71 % de la production des pêcheries et 40 % de la production agricole au Brésil. Les coopératives comptent pour 20 % de l'épargne en Bolivie. En Colombie, 24 % du secteur de la santé provient des coopératives. Elles représentent 55 % du marché du détail de Singapour et respectivement 36 et 14 % de ces marchés au Danemark et en Hongrie (OIT, 2007). En 2006, les coopératives brésiliennes exportaient 7,7 millions de tonnes de produits agricoles, soit 2,83 milliards de dollars américains, dans 137 pays . Les banques coopératives telles que les caisses populaires jouent un rôle essentiel en périodes de crise économique. Elles font preuve de prudence, évitent de prendre des risques excessifs et se concentrent avant tout sur les besoins de leurs membres.

L'Organisation internationale du travail (OIT) (2007) recommande de faire valoir le potentiel commercial des coopératives de façon à ce qu'elles contribuent davantage au développement durable et à l'emploi équitable. L'OIT est également en faveur d'un cadre institutionnel qui, dans la mesure du possible, simplifierait et accélérerait l'enregistrement des coopératives. Ce cadre permettrait au gouvernement de réglementer les coopératives de la même manière que d'autres formes d'entreprises et de fournir toute une gamme de services de soutien tels que le développement des ressources humaines, l'accès au crédit, le marketing, et ce, sans porter atteinte à l'autonomie des coopératives. Dans son analyse de la Déclaration sur l'identité coopérative formulée par l'ACI, MacPherson (2000) fait ressortir qu'il reste beaucoup à faire afin de démontrer la validité des coopératives dans le monde d'aujourd'hui, tout en reconnaissant leur essor. Il insiste sur la responsabilité qui incombe aux enseignantes et aux enseignants du secteur coopératif :

[Traduction]

« Elles et ils sont responsables de constituer un réservoir intellectuel de plus en plus riche du mouvement, d'améliorer les capacités à communiquer au sujet des problèmes actuels, et de jouer un rôle central dans la direction des débats sur le positionnement des coopératives par rapport à l'économie sociale dans la vie d'aujourd'hui afin d'en assurer la continuité et la force. »

Sociétés mutuelles

Pour Dueck (2007), les mutuelles sont des organismes économiques distincts qui remplissent une fonction unique au sein de l'économie sociale. Les mutuelles sans but lucratif ou sociétés mutuelles sont toutes constituées de membres qui élisent un conseil d'administration ou un dirigeant responsable de représenter leurs intérêts (Quarter, 1992). Les mutuelles et les coopératives sont proches de par la structure de leurs membres, leur mécanisme de vote et leur orientation générale qui consiste à servir les intérêts de leurs membres. Les mutuelles sont des associations de personnes qui partagent souvent le même héritage religieux ou ethnoculturel et se réunissent pour satisfaire leurs besoins sociaux. La direction générale des entreprises et de l'industrie de la Commission européenne distingue les mutuelles des coopératives par leurs financements. Les mutuelles possèdent des fonds propres, communs et indivisibles, alors que les coopératives fonctionnent avec du capital social. Le Statut de la mutualité européenne détermine six spécificités relatives aux entreprises mutualistes : solidarité des membres, liberté d'adhésion, absence de parts sociales, but non lucratif, contrôle démocratique et indépendance. Dueck (2007) explore l'histoire et la situation actuelle des mutuelles dans le contexte canadien suivant ces six caractéristiques. Il évalue les enjeux juridiques et les limitations de ce secteur afin de pouvoir jeter les bases et une structure communes du modèle mutuel.

Les caisses populaires

Les caisses populaires sont des coopératives de services financiers constituées de membres-proprétaires et fondées sur une gestion démocratique. Ces associations donnent à leurs membres l'opportunité d'être propriétaires de leur propre institution financière et offrent des possibilités entrepreneuriales telles que le démarrage de petites entreprises. Les caisses populaires sont des coopératives sans but lucratif; elles versent donc leurs excédents aux membres en augmentant le nombre de prêts à taux abordables et le montant des ristournes, et en réduisant les frais sur les nouveaux produits et services. Selon le rapport statistique 2007 du World Council of Credit Union (WOCCU) ou

Conseil mondial des coopératives d'épargne et de crédit, le secteur des caisses populaires dans le monde a fait des progrès notables en 2007. Ce rapport basé sur les données de 96 pays révèle que les 49 134 caisses populaires de ces pays comptent 177 millions de membres. Le Conseil mondial encourage et favorise le développement durable des caisses populaires et des autres coopératives de services financiers à l'échelle mondiale dans le but de renforcer l'autonomie des personnes en facilitant l'accès à des services financiers de haute qualité et abordables.

Les organismes sans but lucratif

Laville (1998) identifie deux dynamiques au sein du tiers secteur. La première dynamique, associée à l'économie sociale, se base sur la tradition de l'entraide, c'est-à-dire que les personnes travaillent ensemble pour résoudre des problèmes communs. La seconde dynamique consiste à assister les personnes dans le besoin, un principe fondateur des organismes sans but lucratif. Salamon et al. (2003) ne considèrent pas leurs travaux dans le contexte de l'économie sociale. Cependant, leur recherche sur les organismes de la société civile apporte une perspective supplémentaire sur la contribution de ce secteur au développement socioéconomique. *Global Civil Society : An Overview* brosse un tableau général du secteur de la société civile dans 36 pays sur les six continents. Salamon et ses collaborateurs définissent les organismes sans but lucratif comme un groupe d'institutions distinctes, un secteur social identifiable. L'intégration de la société civile aux composantes de l'économie sociale est hautement controversée, malgré les éléments complémentaires que ceci peut comprendre.

Au cours de ces dernières années, les organismes de la société civile ont pris un essor sans précédent, qualifié par Salamon et al. de « révolution associative mondiale » marquée par l'irruption massive du volontariat privé dans toutes les régions du globe. Ces organismes génèrent un véritable changement social, ils « stimulent l'activisme citoyen; aident à la prise de conscience des questions liées au genre, à l'environnement et à l'appartenance ethnique; et suscitent un intérêt marqué pour les droits de la personne » (p. 2). Ces structures contribuent également à l'enrichissement du capital social, condition préalable essentielle à la croissance démocratique et économique.

Le Manuel sur les institutions sans but lucratif dirigé par le Center for Civil Society Studies de l'Université John Hopkins apporte une pleine visibilité au secteur sans but lucratif dans le cadre des statistiques économiques nationales par l'intermédiaire de la mise en application du Manuel sur les institutions sans but lucratif dans le système des comptes nationaux des Nations Unies (2003). Ce manuel est le premier à proposer une analyse comparative de fond sur la taille, la structure, le financement et le rôle sur secteur sans but lucratif

à l'échelle mondiale. Le Manuel entend répondre à l'intérêt grandissant des statisticiennes, des statisticiens, des décideuses, des décideurs et des spécialistes en sciences sociales dans les organismes qui se positionnent en dehors des cadres du marché et de l'État. Ces institutions sociales sont appelées organisations « sans but lucratif », « bénévoles », « de la société civile » ou « non gouvernementales ». Elles font partie d'un secteur aux appellations variées : « tiers secteur », « secteur bénévole et communautaire », « secteur sans but lucratif » ou « secteur indépendant ». Ces termes couvrent une large variété d'organismes dans des domaines allant des sports et loisirs aux arts et à la culture, en passant par l'aide humanitaire; on y retrouve par exemple des écoles privées, des instituts de recherche, des hôpitaux, des organisations caritatives, des congrégations religieuses et des organisations confessionnelles, des œuvres de secours, des groupes de revendications, des fondations et des fiducies caritatives.

Comme le Manuel le souligne, les organismes sans but lucratif attirent de plus en plus l'attention des décideuses et des décideurs politiques, qui depuis longtemps cherchent des moyens d'améliorer la qualité des services publics et de réduire la part de l'État. Partout dans le monde, on a lancé des initiatives de promotion du secteur sans but lucratif et d'instauration de nouvelles relations entre ce secteur et l'État, en autres aux États-Unis, au Royaume-Uni, en France, en Italie, au Canada, aux Pays-Bas, en Allemagne, en Australie, en Nouvelle-Zélande, au Japon, au Chili et au Pakistan. De plus, la Commission européenne a également lancé un grand nombre d'initiatives similaires.

Le secteur bénévole, constitué le plus souvent d'organisations confessionnelles, caritatives, artistiques et culturelles, sportives, commerciales ainsi que d'organismes de lobbying et de l'éducation publique, joue, lui aussi, un rôle de premier ordre dans l'économie sociale (Hall et al., 2007; Fairbairn, 2004). Au Canada par exemple, il y a plus de 161 000 organismes sans but lucratif et bénévoles accumulant des revenus annuels de 112 milliards de dollars; ils emploient plus de 2 millions de personnes (Imagine Canada, 2003). Ces organismes comptent un total de 19 millions de bénévoles qui effectuent 2 milliards d'heures de bénévolat par an (ce qui équivaut à environ 1 million d'emplois à temps plein).

1.2 Envergure et portée de l'économie sociale

La somme importante d'écrits sur le sujet révèle la popularité que suscite le rôle central de l'économie sociale dans le développement socioéconomique. Cette tendance internationale montre que les gouvernements et la société civile se rendent compte des avantages de ce modèle pour le développement durable. Bien que le développement durable de l'environnement soit un élément primordial de cette économie alternative, la documentation discutant spécifiquement des

avantages environnementaux liés à ce modèle est limitée. C'est pourquoi la section suivante (1.2.2) donnera un bref aperçu de la littérature relative aux modèles économiques de rechange qui se concentrent sur le développement durable de l'environnement tels que le commerce éthique, le commerce vert, le commerce équitable et les énergies de remplacement. Cette section mettra également en évidence certaines politiques publiques au service de ces modèles.

1.2.1 Développement socioéconomique

En 1995, le Sommet mondial pour le développement social (SMDS) a marqué son temps. Ce Sommet ralliait citoyennes, citoyens et gouvernements du monde qui se sont entendus sur deux objectifs du développement : équité et justice sociale. En février 2005, un large groupe d'intervenantes et d'intervenants, dont des gouvernements et des organisations de la société civile se sont réunis pour faire le suivi et passer en revue les progrès des engagements pris lors du SMDS. Les participantes et les participants à cette rencontre ont réitéré leur entente sur la synthèse entre le développement social et économique. Parmi les initiatives mondiales d'économie sociale, on peut également citer STEP (Stratégies et techniques contre l'exclusion sociale et la pauvreté), un programme du Département de la sécurité sociale de l'Organisation internationale du travail (OIT), centré sur les populations pauvres et exclues de l'économie informelle ainsi que du milieu rural. STEP œuvre dans deux domaines complémentaires : l'extension de la sécurité sociale dans le domaine de la santé et les approches intégrées de lutte contre l'exclusion sociale au niveau local. Ce programme vise à accroître le développement de systèmes de protection sociale axés sur la communauté tels que la microassurance et les organisations mutualistes de santé. STEP offre des solutions prometteuses pour les populations pauvres et exclues du système conventionnel en particulier dans les pays les plus pauvres.

La Commission du développement social est une commission du Conseil économique et social des Nations Unies. C'est l'organe principal de coordination des activités économiques et sociales des 14 institutions spécialisées de l'ONU, des commissions techniques et des cinq commissions régionales.

Les données empiriques sur la taille et la portée de l'ÉS témoignent du poids de ce secteur. Lors de la conférence du CIRIEC en 2007, Lester Salamon du Center for Civil Society Studies de l'Université John Hopkins a présenté une description de l'envergure des activités du secteur sans but lucratif à l'échelle internationale. Pour ce faire, il a utilisé les données de 40 pays. Il a montré que la contribution de ce secteur aux dépenses d'exploitation est de 1,9 billion de dollars, qu'il emploie 48,4 millions de personnes à temps plein et qu'il sert 4,6 % de la population économiquement active (Salamon, 2007). Selon l'étude du

CIRIEC menée en 2006 dans l'Union européenne, les emplois rémunérés dans les coopératives, les mutuelles, les associations et autres organismes apparentés occupaient 11 142 883 personnes en 2002-2003, soit 6 % de la population active de l'Union européenne. Soixante-dix pour cent de ces emplois se situaient dans des associations sans but lucratif, 26 % dans des coopératives et 3 % dans des mutuelles.

Comparativement, Salamon et al. (2003) ont montré que les organismes de la société civile emploient dix fois plus de personnes que les industries des commodités et du textile, cinq fois plus que l'industrie de la fabrication d'aliments et environ 20 % de plus que l'industrie du transport, et ce, dans les 35 pays étudiés (voir figure 3).

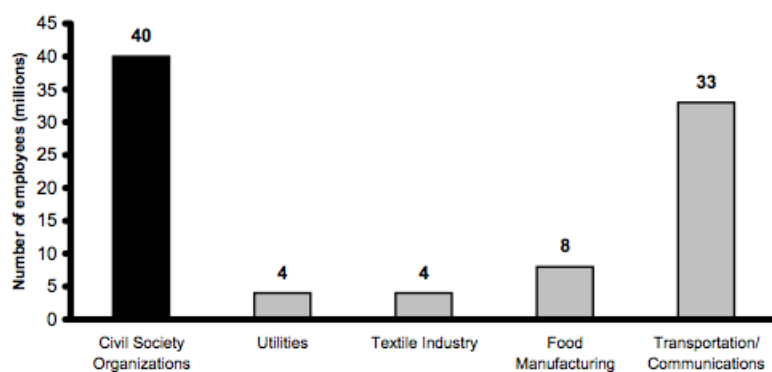


Figure 3. Emplois des organismes de la société civile, 35 pays (Salamon et al., 2003)

Dans l'Union européenne (UE), les entreprises d'économie sociale sont présentes dans tous les secteurs d'activité : banque, assurance, agriculture, artisanat, divers services commerciaux, services de santé et services sociaux, etc . En 2001 en Belgique, par exemple, le secteur sans but lucratif fournissait 66 % des services sociaux, 53 % des services de sports et de loisirs et 42 % des services de santé.

Helen Haugh, directrice du programme Master of Philosophy en gestion et maître de conférences en entrepreneuriat communautaire à l'Université de Cambridge, souligne l'importance du secteur au Royaume-Uni qui compte 870 000 organisations de la société civile, représentant un actif de 210 milliards de livres sterling et un revenu total de 116 milliards de livres. Selon Haugh (2009), les composantes de l'ÉS comprennent les coopératives; les organismes caritatifs, bénévoles et communautaires; les mutuelles; les organismes sans but lucratif; les entreprises communautaires et les entreprises sociales.

1.2.2 Développement durable de l'environnement

Un nombre croissant de recherches montrent que l'économie sociale s'avère un moyen efficace de développer la durabilité de l'environnement. Même si ces recherches ne font pas directement référence à l'économie sociale, le développement durable de l'environnement intègre ses concepts et principes. Elles utilisent d'ailleurs souvent des termes tels que « commerce vert et équitable », « économie écologique », « entrepreneuriat social ». Ainsi, la littérature de tout un éventail de disciplines fait état de recherches sur la relation entre l'économie et l'environnement (Johnson, 1998; Costanza, 1998; Daly, 2005) et manifeste un intérêt grandissant dans les modèles d'entreprises produisant des biens et des services ayant une valeur écologique, sociale et économique, soit les fondements propres à l'économie sociale. Daly (2005) affirme que le système capitaliste conventionnel est écologiquement insoutenable et que le développement d'une économie durable dans les limites de la biosphère exige que l'on adopte de nouvelles manières de penser. Des publications importantes telles que *L'écologie de commerce*, Hawken (1994), et *Cradle to Cradle*, McDonough et Braungart (2002), mettent également en lumière les aspects destructeurs des pratiques commerciales en vigueur et proposent un concept commercial basé sur de nouvelles pratiques favorisant la restauration de l'environnement. Soots et Gismondi (2008) voient dans l'économie sociale un moyen de contrecarrer ce qu'ils appellent « la crise écosociale », car elle tient compte de la gravité et de la complexité des enjeux liés à l'environnement. Ces auteurs mettent de l'avant la nécessité [Traduction] « d'une réflexion plus poussée (...) en particulier en ce qui concerne les formes et pratiques organisationnelles et opérationnelles indispensables à la réglementation des ressources écologiques, afin de rétablir la démocratie et de bâtir un avenir durable » (p. 1). De plus, ils analysent les avantages qu'offre l'économie sociale en termes [Traduction] « de pratiques organisationnelles et de formes d'entraide, de confiance et de démocratie qui faciliteraient une transition vers le développement durable » (p. 1).

L'Organisation internationale du travail (OIT) reconnaît également la contribution significative de l'économie sociale dans la diminution des enjeux environnementaux. Dans un contexte de changement climatique et de hausse des prix alimentaires, les coopératives jouent un véritable rôle, surtout dans les zones rurales, de par le monde. L'OIT met en évidence non seulement la manière dont les coopératives réduisent les émissions de gaz à effet de serre, mais aussi favorisent le développement durable en général. L'OIT fait état de certains secteurs d'activité mettant en œuvre les modèles coopératifs : l'élevage laitier en Inde, l'écotourisme au Costa Rica, les fermes éoliennes au Danemark et les plantations de café en Afrique. Ces modèles contribuent ainsi à la réduction de la pauvreté et améliorent les conditions de travail. Par ailleurs, les récents travaux de Gutberlet (2009) sur l'économie solidaire au Brésil montrent également la manière dont les coopératives de recyclage utilisent les microcrédits pour la

commercialisation collective améliorant ainsi la récupération des ressources, les possibilités de recyclage et les salaires des « recycleuses » et « recycleurs ».

2.0 Analyse documentaire : perspectives internationales sur l'économie alternative

Cette section présente une revue de la littérature ciblant les contributions majeures des États du monde en faveur de l'économie sociale. Certaines de ces contributions comprennent les changements apportés aux cadres réglementaires régissant les organismes d'économie sociale, par exemple des approches de financement diversifiées favorisant la prestation de services définis par le gouvernement et créant des fonds d'investissement, ou encore l'élargissement des organismes pouvant offrir des services publics. Cette section donne un aperçu géographique de diverses initiatives politiques développées et mises en œuvre par les gouvernements du monde entier. Elle présente également quelques-uns des résultats positifs de ces initiatives pour les communautés.

2.1 Amérique du Nord

La littérature fait part d'exemples importants montrant la façon dont certaines organisations de la société civile (OSC) d'Amérique du Nord mettent en pratique des stratégies innovantes et efficaces pour lutter contre le déclin socioéconomique et renverser les tendances destructrices locales afin de progresser vers un environnement sain où il fait bon vivre et travailler. Il y a également un grand nombre de débats et d'analyses sur l'économie sociale en tant que structure émergente du développement socioéconomique et de la durabilité de l'environnement, à noter à titre d'exemples les travaux de Bradford (2004) et de McMurtry (2009). Au Canada et plus particulièrement au Québec, l'économie sociale a fait des progrès notables par l'entremise d'un réseau grandissant de personnes déterminées à intégrer l'économie sociale (ÉS) au programme politique. Des organismes tels que le Réseau canadien de développement économique communautaire (RCDÉC) et le Chantier de l'économie sociale au Québec défendent avec vigueur cette approche économique de rechange. Aux États-Unis, le concept de l'économie solidaire prend petit à petit de l'envergure, au fur et à mesure que le système économique actuel s'affaiblit. Cependant, ce secteur a une place moins importante que dans d'autres régions du monde.

2.1.1 Canada

Au Canada, l'économie sociale est un concept plutôt récent comprenant une combinaison variée d'organismes et d'entreprises sans but lucratif et bénévoles produisant des biens et offrant des services dans les communautés du Canada depuis plus d'un siècle (Neamtan et Downing, 2005). Malgré ces racines historiques, les universitaires, praticiennes, praticiens et les sphères gouvernementales du Canada ne s'entendent pas sur ce qui définit ce secteur (Smith et McKittrick, 2008; Sousa et Hamdon, 2008), ni même sur ses composantes et ses activités (Shragge, 2004). Le développement irrégulier du secteur d'une région à l'autre du Canada, la recherche et l'appel pour une économie sociale canadienne unifiée reflètent ces divergences d'opinions (McMurtry, 2009). L'expérience québécoise, qui est traitée plus en détail dans la prochaine section, est bien documentée et reconnue par le gouvernement provincial comme un secteur à part entière. Certains praticiennes, praticiens et universitaires tels que Vaillancourt (2009), Levesque (2007), Loxley et Simpson (2007) et Mendell (2008) produisent des travaux de réflexion historiques et comparatifs sur le développement et le rôle unique de l'économie sociale au Québec. Ce terme est utilisé dans la documentation canadienne depuis plus de dix ans (McMurtry, 2009). Ce n'est pourtant qu'au cours de ces dernières années que le gouvernement fédéral du Canada s'est politiquement engagé dans ce secteur.

Les publications gouvernementales reconnaissent depuis peu l'émergence et le rôle de l'économie sociale dans l'atteinte des politiques publiques au niveau national. L'Initiative d'économie sociale de 2003 est un résultat notable émanant de l'intérêt commun de coopératives pancanadiennes, d'organismes de développement économique communautaire et d'organisations d'économie sociale québécoises dans ce secteur. Parmi d'autres étapes importantes, on peut noter la création d'un secrétariat parlementaire fédéral du ministère du Développement social, tout particulièrement consacré à l'économie sociale. Parallèlement, en 2004, le gouvernement a investi de façon significative dans le renforcement des capacités. Par ailleurs, il a créé des fonds de capital patient et lancé le programme des alliances de recherche universités-communautés. Le discours du Trône du gouvernement du Canada de 2004, l'attribution de plus de 130 millions de dollars au renforcement des capacités et la création de divers fonds d'habilitation auraient pu faire avancer ce mouvement au Canada. Le discours du Trône annonçait que

« Le gouvernement est déterminé à favoriser cette économie sociale - ces innombrables activités et entreprises à but non lucratif qui, partout au Canada, canalisent les énergies des citoyens et des entrepreneurs pour le bien des collectivités. Il aidera à réunir les conditions nécessaires à leur réussite, entre autres en rendant leur milieu plus propice aux affaires. »

Malheureusement, l'arrivée au pouvoir du gouvernement conservateur en 2006 a nettement ralenti le dialogue et la plupart des fonds alloués à l'économie sociale ont été retirés.

Malgré ce revers, le Centre canadien d'économie sociale (CCÉS) est fondé en 2006. Le CCÉS coordonne les activités du Centre canadien de recherche partenariale en économie sociale (CCRPÉS). Il facilite la collaboration des six centres régionaux de recherche du pays (Atlantique, Québec, Sud de l'Ontario, Saskatchewan, Manitoba et Nord de l'Ontario, Nord et Colombie-Britannique / Alberta) et suscite les échanges avec les réseaux internationaux. Le CCRPÉS, financé par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSHC), travaille conjointement avec les praticiennes, les praticiens, les chercheuses, les chercheurs et la société civile par l'intermédiaire des centres régionaux. Il prend également en charge des projets de recherche qui amènent à mieux comprendre et à encourager la tradition de l'économie sociale au Canada et qui font de l'économie sociale un sujet de recherche universitaire.

La coopération des centres régionaux est un franc succès. Cependant, il n'y a toujours pas de définition commune de l'économie sociale au Canada. En fait, chaque centre régional utilise sa propre définition locale. Le Centre canadien quant à lui aide à gagner une perspective et une compréhension unifiées de l'économie sociale (Smith et McKittrick, 2008). L'économie sociale est souvent reconnue comme un moyen de critiquer la restructuration néolibérale, un moyen de proposer d'autres solutions en réponse aux limitations et aux inégalités de l'économie de marché (Laville, 1994; Lévesque et Mendell, 1999). Des organismes tels que le Caledon Institute of Social Policy et le Conseil canadien de développement social concluent que les liens entre les politiques sociales et économiques sont indispensables pour lutter contre la pauvreté, garantir la sécurité sociale et économique et obtenir la justice sociale (Caledon Institute, 2004).

La plupart des écrits traitent l'économie sociale comme un mouvement émergent de celui du développement économique communautaire (DÉC). Pourtant, à l'heure actuelle et dans l'ensemble du pays, des « réseaux de réseaux » rassemblant divers secteurs d'activité s'organisent et se mobilisent en soutien aux initiatives en matière de politiques nationales d'économie sociale (Allard et Matthaei, 2008). Partout au pays, le nombre de réseaux tels que l'Association des coopératives du Canada, le Réseau canadien de développement économique communautaire, le Chantier de l'économie sociale et le Conseil de la coopération et de la mutualité, augmente. Ce sont ces réseaux représentant des milliers de coopératives et d'entreprises communautaires qui permettent d'établir des partenariats avec le gouvernement canadien dont l'objectif principal est de bâtir une économie plus forte misant sur des communautés durables et sur la réduction de la pauvreté.

Pour le RCDÉC, le développement économique communautaire (DÉC) est « un ensemble d'actions locales visant à créer des opportunités économiques et à améliorer les conditions sociales de façon durable et inclusive, plus particulièrement au sein et avec l'aide des communautés les plus démunies et de leurs membres ». Beaucoup de protagonistes du DÉC conviennent que ce mouvement est un processus à long terme qui permet aux membres des collectivités de prendre en main le renforcement de leurs capacités. En effet, le DÉC une approche intégrée dont les objectifs sont à la fois sociaux, économiques, culturels et environnementaux (Neamtan et Downing, 2005; Moral et Jurado, 2006). Par l'intermédiaire des politiques et des cadres du DÉC, les gouvernements provinciaux et territoriaux de l'ensemble du Canada soutiennent l'essor de l'économie sociale, en particulier au Manitoba, en Nouvelle-Écosse et en Ontario (CSC, 2008).

De plus en plus de publications proposent une analyse comparative de l'économie sociale entre les provinces canadiennes et par rapport à d'autres pays. Par exemple, Loewen (2009) présente les différentes caractéristiques du développement des entreprises sociales au Manitoba, au Québec, en Nouvelle-Écosse et aux États-Unis. Il décrit les interventions et le soutien qui ont contribué à leur essor. Cette recherche examine le continuum du développement des entreprises sociales, le bien-fondé des différents modèles et les interventions adéquates. Loxley et Simpson (2007) proposent eux aussi une analyse comparative des politiques de DÉC au Manitoba et des politiques d'économie sociale au Québec. Cette recherche analyse les similarités entre les deux provinces ainsi que les enjeux auxquels elles font face. Les auteurs concluent que « la symbiose entre les mouvements sociaux en général, les militants du DÉC et les gouvernements provinciaux relativement progressistes » a conduit l'économie sociale à être une solution créative à des enjeux variés.

Ces éléments sont cependant moins forts au Manitoba, où la société civile manque encore de cohésion dans sa lutte aux politiques néolibérales. Selon ces deux auteurs, la promotion de du programme de l'économie sociale dépend d'une société civile forte et impliquée et de l'accumulation des résultats. De la même manière, Cabaj (2004) dépeint dans sa revue lui aussi une tendance croissante de l'économie sociale au Canada. Par ailleurs, l'enquête sur les organismes de DÉC menée en 2003 par le RCDÉC conclut que 56 % des organismes répondants avaient été fondés au cours des dix dernières années et qu'environ un quart avait vu le jour au cours des trois dernières années (Downing, 2004). D'autres indicateurs de croissance et d'un intérêt marqué pour ce secteur peuvent être calculés à partir de l'augmentation du financement accordé par les fondations, les plus importantes étant la Muttart Foundation à l'ouest, la Fondation Trillium en Ontario et la Fondation de la famille J.W. McConnel au Canada. La Vancouver Foundation et la VanCity Foundation ont par exemple investi dans plus de 50 organismes pour le démarrage d'entreprises

sociales par l'entremise du programme *Enterprising Non Profit*.

Une partie de la documentation relative à l'économie sociale traite en particulier du rôle des activités non rémunérées, c'est-à-dire hors de l'économie de marché, dans le développement socioéconomique (Neamtan et Downing, 2005). D'autres publications examinent la contribution de secteurs spécifiques à l'économie, par exemple les coopératives (Macpherson, 2009) ou encore le secteur sans but lucratif et bénévole (Hall et al., 2007). De plus, on assiste à une multiplication des écrits relatifs aux politiques publiques de soutien à l'économie sociale par province (Brock et Bulpitt, 2007). La section suivante se penche sur la littérature traitant des diverses composantes de l'économie sociale.

Coopératives

Le Secrétariat aux coopératives estime que le secteur coopératif est fort partout au Canada. Il bénéficie d'un soutien considérable de la part des gouvernements provinciaux. Les coopératives du Canada possèdent des actifs de plus de 160 milliards de dollars. Le chiffre d'affaires annuel des coopératives non financières s'élève à 29,5 milliards. Une enquête menée par le Secrétariat aux coopératives en 2004 recense 9 271 coopératives qui emploient plus de 160 000 Canadiennes et Canadiens. Les coopératives de producteurs, quant à elles, font vivre un autre demi million de Canadiennes et de Canadiens, principalement dans les communautés rurales. Vaillancourt et Tremblay (2001), de leur côté, examinent le rôle des initiatives d'économie sociale se rapportant au domaine de la santé et du bien-être au Nouveau Brunswick, en Ontario et en Saskatchewan, surtout dans les périodes précédant et suivant l'avènement de l'État providence.

Une recherche plus récente menée par Thériault et al. (2008) révèle que les coopératives du Canada atlantique comptent bien plus qu'un demi-million de membres, avant tout dans le secteur financier. Leur recherche montre qu'en général une coopérative « typique » de la région a des revenus d'environ 437 000 dollars et des dépenses de l'ordre de 343 000 dollars. Les coopératives qui ont participé à cette étude emploient un nombre cumulatif de 6 800 personnes (temps partiel et temps plein). On note également que ces organismes rapportent relativement fréquemment les retombées sociales de leurs activités (39 %), mais plutôt rarement leurs conséquences environnementales (18 %).

Organismes sans but lucratif

Hall et al. (2005) dressent un portrait du secteur sans but lucratif et bénévole, un secteur dynamique du Canada. Ils décrivent les organismes fournisseurs de

services dans les domaines de la santé, de l'éducation, des services sociaux, du développement communautaire et du logement. Ces auteurs traitent également des organismes des domaines de l'art et la culture, des sports et loisirs, de la religion, de la représentation civique, et de la protection de l'environnement. Ils discutent également des associations commerciales, professionnelles et de travailleuses et de travailleurs. Selon leur étude, ce secteur génère 6,8 % du PIB du pays, un pourcentage qui s'élève à 8,5 si l'on inclut la valeur du travail bénévole. Ces organismes emploient 12 % de la population active du Canada et ils créent 13 % de ses emplois hors agriculture.

Les actrices et les acteurs de l'économie sociale s'accordent pour dire que l'économie sociale au Canada a pris de l'essor. Néanmoins, toutes et tous reconnaissent qu'il faut faire davantage pour faire réellement avancer l'ÉS. McMurtry (2009) insiste sur la nécessité de se doter d'une conceptualisation plus avancée de ce secteur au Canada et d'élaborer un cadre politique de soutien propice à son développement.

2.1.2 Québec

C'est au Québec que l'on trouve la somme la plus importante d'ouvrages sur le secteur. Dans le reste du Canada, l'économie sociale en tant que secteur d'activité est encore un concept relativement récent dans la littérature. La plupart de ces ouvrages présentent l'économie sociale au Québec comme un élément distinct du développement socioéconomique et des politiques publiques, un élément aux dimensions culturelles historiques et d'une pertinence majeure.

Lévesque (2007), Vaillancourt (2008) et Favreau et al., (2004), fournissent tous un historique détaillé du mouvement de l'économie sociale au Québec au cours du siècle dernier. Lévesque (2007) parle de périodes de "cycles" ou d'initiatives qui font partie intégrantes de l'engagement des gouvernements locaux visant à satisfaire les besoins de la communauté en périodes de crises économiques. Il caractérise cinq configurations correspondant chacune à une longue période. La première, apparue dans la seconde moitié du XIXe siècle, est caractérisée par le passage d'une économie solidaire principalement urbaine à une économie sociale à dominante rurale. La deuxième, inspirée par le corporatisme et la doctrine sociale de l'Église, s'affirme au tournant du XXe siècle avec la montée du mouvement des coopératives. La troisième a lieu de 1960 à 1980, époque à laquelle les coopératives, les mutuelles d'assurance et les associations s'adaptent à la révolution tranquille et prennent part au nationalisme économique qui renforce la notion de « coopératives sociales » et d'associations. La quatrième a lieu au tournant du XXIe siècle. Elle est soulignée par la recherche d'alternatives aux nouveaux enjeux, tels que la crise de l'emploi et les limites de l'intervention traditionnelle dans le contexte de

la mondialisation inspirée du néolibéralisme. Enfin, la cinquième et dernière configuration s'étend de 1990 à 2008, une période pendant laquelle l'économie sociale est reconnue à la fois par la société civile et par les institutions politiques. Lévesque montre que le passage d'une configuration à l'autre est en générale précédé de l'incapacité à relever de nouveaux défis. Cette transition donne lieu à des expérimentations marginales qui deviennent par la suite structurées sous forme de régulations socioéconomiques et mènent à l'émergence d'un nouveau modèle de développement.

Neamtan (2003) dresse également le développement historique de ce secteur. Elle analyse la Marche mondiale des femmes contre la pauvreté : Du pain et des roses organisée pour la première fois en 1995 par la Fédération des femmes du Québec, un événement qui a marqué un point tournant pour l'économie sociale. L'auteure décrit l'impact de ce mouvement sur l'engagement du gouvernement local qui a résulté dans un investissement de 225 millions de dollars sur cinq ans dans les infrastructures sociales par l'intermédiaire du Fonds de lutte contre la pauvreté. Le Comité d'orientation et de concertation sur l'économie sociale et les Comités régionaux d'économie sociale (CRES) ont été fondés à la même époque. Suite à la Conférence sur le devenir social et économique du Québec en 1996, un groupe de travail constitué de groupes de femmes, d'organismes communautaires, de coopératives, de groupes de travailleuses et de travailleurs, de groupes de jeunes et de représentants/représentantes des employeurs était mis en place; ce groupe de travail est par la suite devenu le Chantier de l'économie sociale.

Au Québec, les principes de l'économie sociale ont connu un véritable succès. Ils sont reconnus dans les politiques gouvernementales et dans toutes les sphères de la société ainsi que dans le mouvement international. Au cours des six dernières années, des milliers d'entreprises sociales ont vu le jour (Neamtan, 2005), créant plus de 20 000 nouveaux emplois permanents. Ces emplois s'adressaient en grande partie aux personnes exclues du marché du travail. Des dizaines de milliers d'emplois ont été intégrés à l'économie sociale entre autres dans les garderies, les technologies de l'information, les médias communautaires, le tourisme social, les loisirs et les services de proximité.

Neamtan (2003) attribue ce changement de cap à ce qu'elle appelle la « redécouverte » du capital social dans le répertoire des politiques, vers la fin des années 80 début des années 90. La cohésion sociale est alors définie comme élément indispensable au bon fonctionnement de l'économie de marché. Durant cette même période, la consolidation du modèle d'économie publique et d'économie mixte a conduit à l'émergence de la « nouvelle économie sociale » marquée par la création d'initiatives de la société civile. Parmi ces initiatives, on retrouve : les comités de citoyennes et de citoyens, les banques alimentaires, les centres communautaires, les associations coopératives d'économie familiale, les

centres de santé communautaires, les cliniques juridiques, les garderies sans but lucratif et la création des Centres locaux de services communautaires (CLSC) offrant des services de santé et des services sociaux à l'échelle locale partout au Québec.

La coproduction est une autre stratégie de poids dans l'avancement de l'économie sociale au Québec et dans le monde. Vaillancourt (2008) fournit une revue exhaustive de la coconstruction et de la coproduction de politiques publiques dans le cadre de l'économie sociale au Québec en Amérique latine. Il fait valoir que « la démocratisation et l'amélioration des politiques publiques passent par la participation des acteurs collectifs et individuels du marché et de la société civile à leur création (coconstruction) et à leur application (coproduction) » (p. 3). Par ailleurs, il précise que « l'apport de la coproduction à la démocratisation des politiques publiques provient moins de la quantité d'acteurs du tiers secteur présents dans cette politique, mais de la qualité des relations qui s'instaurent entre l'État et le tiers secteur » (p. 8).

Dans un article plus récent, Vaillancourt (2009) fait ressortir certains cas de coproduction impliquant la participation du tiers secteur au Sud (Bresser et Cunill, 1998; Bifarello, 2000; Ndiaye, 2005; Vitale, 2005; Batley, 2007) et au Nord (Vaillancourt et Laville, 1998; Lewis, 1999; Pestoff, 2006). Pour sa part, Cunill (2004) appelle ce processus de coopération « la coproduction solidaire ».

Ninacs (2002) se penche sur les contextes culturel, politique et surtout économique particuliers à la société québécoise et estime qu'ils ont joué un rôle crucial dans le développement de l'économie sociale au Canada. Levesque et Ninacs (2000) eux aussi attribuent l'essor de cette économie au Québec par rapport au reste du Canada à la faiblesse des structures capitalistes au Québec francophone et au climat social caractérisé par le sens du consensus et du dévouement. Ces auteurs donnent cinq éléments types de cette configuration : (1) la reconnaissance par tous les acteurs du potentiel de l'économie sociale dans le développement économique et la création d'emplois; (2) l'adoption d'une stratégie de développement relativement consistante, au moins dans certains secteurs, qui combine l'assistance financière et technique du gouvernement et l'autonomie de ces entreprises et organismes; (3) l'importance de la consolidation sectorielle et la gouvernance locale; (4) la reconnaissance de l'économie sociale en tant que partie intégrante de l'économie; (5) la diversité des formes institutionnelles.

Marie J. Bouchard, directrice de recherche du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en économie sociale de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), apporte une contribution significative à l'innovation sociale au sein de l'économie sociale et à la démocratisation de son rôle. Elle a participé à l'Inventaire des

publications en langue française sur les coopératives (Bouchard et al., 2003). Elle a également élaboré un cadre d'évaluation de l'économie sociale (Bouchard et al., 2005). Bouchard et d'autres chercheurs du CRISES ont mis au point trois niveaux de l'innovation sociale. Le premier analyse la façon dont les acteurs participent au nouveau modèle de développement par l'intermédiaire d'acteurs collectifs et de relations sociales. Le deuxième niveau analyse les systèmes de règlements et de responsabilités par l'innovation institutionnelle. Enfin, le troisième analyse la division et l'organisation du travail, les modèles de gestion et les méthodes de coordination et d'interactions sociales à travers l'innovation organisationnelle. Mendell (2003) décrit l'essor de l'économie sociale au Québec comme

[Traduction]

« l'histoire des alliances politiques [au cours de laquelle] les architectes de l'économie sociale ont radicalement changé les stratégies d'opposition. Pour ce faire, ils ont réfuté le modèle dominant par la pratique, remis en question les institutions existantes en en créant de nouvelles qui fonctionnent, créé des réseaux de citoyennes et de citoyens engagés dans l'économie sociale qui s'expriment d'une voix commune malgré la diversité des secteurs qu'ils représentent » (p. 2).

L'engagement du gouvernement envers l'économie sociale est très bien documenté. De 2003 à 2008, le gouvernement du Québec a investi 8,4 milliards de dollars dans l'économie sociale, tous ministères confondus. Dans la cadre de services sociaux en général, le gouvernement a versé 6,1 milliards de dollars aux services aux familles et aux aînés; 331,7 millions à la santé et aux services sociaux et 589,2 millions au logement social. En matière de développement économique, il a contribué pour un montant de 241 millions de dollars à l'innovation et au développement; 346,7 millions à l'emploi; 10 millions au Chantier de l'économie sociale; 10,9 millions aux partenariats public-privé; 50 000 dollars au développement d'entreprises sociales. En matière d'environnement, le gouvernement a attribué 6,7 millions au traitement des déchets et au recyclage. Dans le cadre des transports, il a alloué 334,3 millions de dollars dans le développement des services aux personnes handicapées et du transport rural. Enfin, dans le domaine des arts, le Québec a versé 13,4 millions de dollars aux médias communautaires (MAMR, 2008). La création du Bureau de l'économie sociale (ministère du Développement régional et économique) en 2003 témoigne une fois de plus de l'engagement du Québec dans l'économie sociale.

On compte parmi d'autres formes de soutien le cadre législatif et les politiques :

- Intégration de l'ÉS dans la politique de développement rural;
- Politiques sectorielles pour l'entrepreneuriat : garde d'enfants, soins à domicile, logement social, recyclage, etc.;
- Politiques et programmes axés sur la clientèle : personnes handicapées, intégration sociale par la formation, jeunes, etc.;
- Développement d'un cadre pour les nouveaux modèles d'entreprises (coopératives de solidarité);
- Soutien aux réseaux et aux organismes régionaux d'infrastructure;
- Reconnaissance de l'ÉS par l'établissement de partenariats avec des organismes;
- Prêts et garanties de prêts pour entreprises collectives;
- Mesures fiscales et directes de soutien aux intermédiaires financiers;
- Soutien aux entreprises coopératives.

Le gouvernement fédéral appuie lui aussi les organismes d'ÉS du Québec au moyen des Ententes sur le développement du marché du travail. Il octroie des fonds à l'échelle locale par l'intermédiaire des Centres d'emploi. En 2006, le Sommet de l'économie sociale et solidaire de Montréal en est arrivé à la conclusion que l'économie sociale est devenue un mouvement et un acteur économique fort du Québec. Neamtan (2008) attribue ce succès à des réseaux solides, à l'innovation dans la recherche, dans les politiques et dans les instruments de formation et d'investissement.

2.1.3 États-Unis

Les écrits américains s'attardent sur certaines composantes de l'économie solidaire telles que le secteur sans but lucratif. Mais ce n'est que depuis peu qu'ils s'intéressent à l'économie sociale en tant que concept et approche unique du développement socioéconomique et du développement durable de l'environnement. D'après Allard et Matthaei (2007), le développement de l'économie solidaire aux États-Unis est moins rapide comparé au reste du monde. Néanmoins, le premier Forum social mondial, qui a eu lieu aux États-Unis en 2007, a représenté un point de départ important pour l'évolution du secteur et a mené à la fondation du US Solidarity Economy Network (Réseau américain d'économie solidaire) USSEN . Pour l'USSEN, l'économie solidaire se fonde sur les principes suivants : promotion de la solidarité, du mutualisme et

de la coopération; respect de l'égalité (race/ethnicité/nationalité, classes sociales, genre, LGBTQ); priorité du bien-être social sur le profit et l'avilissement du marché; développement durable; démocratie sociale et économique; et pluralisme c'est-à-dire, la diversité des formes dans une diversité de contextes ouverts aux changements et menés par la base.

Miller (2005) indique que la définition américaine de l'économie solidaire est largement contestée. Il explique que pour certains cette définition fait référence à des stratégies visant à l'abolition du capitalisme. Pour d'autres, il s'agit de rendre l'économie capitaliste plus humaine, c'est-à-dire d'agrémenter la mondialisation capitaliste de « filets de sécurité sociale » communautaires. Bien que l'économie solidaire ne soit pas inscrite au répertoire du gouvernement américain et malgré les controverses sur ce concept, les écrits recensent de nombreuses pratiques d'ÉS de grande taille et envergure.

L'entreprise sociale et l'entrepreneuriat social sont des composantes et des concepts centraux de l'ÉS et sont un sujet de prédilection des écrits. La Social Enterprise Alliance (SEA) décrit l'entreprise sociale comme étant : toute entreprise ou stratégie menée par des organismes sans but lucratif afin de générer des revenus dont l'objectif est de soutenir sa mission de bienfaisance . La Nonprofit Enterprise and Self-sustainability Team (NESsT) , quant à elle, préfère utiliser le terme « organisations de la société civile » (OSC) pour décrire des organismes et des groupes sans but lucratif, non gouvernementaux et communautaires des plus diversifiés ayant pour but commun de donner la priorité au bien collectif. Ces organismes sont également appelés « organismes sans but lucratif », « organisations non gouvernementales » (ONG), « organisations de bienfaisance », « organismes bénévoles », etc. Poirier (2008) brosse un portrait du secteur sans but lucratif qui comprend 1,4 million d'organismes représentant 5,2 % du PIB et 8,3 % des salaires du pays. Elle met également en évidence d'autres indicateurs tels que l'augmentation substantielle du commerce équitable , l'agriculture soutenue par la communauté (ASC) et les systèmes monétaires parallèles.

De leur côté, Salamon et O'Sullivan (2004) publient les résultats d'une enquête menée par la Civil Society Studies sur les organismes sans but lucratif aux États-Unis. Cette enquête documente l'incidence de la dernière crise économique et les coupures gouvernementales dans les budgets alloués aux organismes de bienfaisance. Elle examine également la réponse de ces organismes. Les résultats montrent que les organismes sans but lucratif américains sont devenus dans bien des cas des organismes hautement entrepreneuriaux afin de répondre de façon active et créative aux pressions financières. Près de deux tiers de ces organismes ont réussi à augmenter leurs activités d'au moins 10 % et plus, afin de répondre à une demande croissante, et ce, en dépit des pressions financières. Dans une récente publication, la Social Enterprise Initiative de la Harvard

Business School établit qu'il y a actuellement 1,5 million d'organismes sans but lucratif et autres entreprises sociales générant un revenu de 700 milliards aux États-Unis (Mendell, 2008).

McKnight et Kretzmann (1993) de l'Institute for Policy Research (IPR) de Northwestern University montrent qu'aux États-Unis, le modèle du développement communautaire reposant sur l'actif (DCRA) a plus de chance de mener au succès du développement communautaire par rapport au modèle traditionnel reposant sur la satisfaction des besoins. Selon McKnight et Kretzmann, ce modèle reconnaît que ce sont les capacités des membres de la collectivité et leurs associations qui bâtissent des communautés plus fortes. Ils expliquent qu'avec le recul des administrations municipales, les communautés ont changé. Au lieu de simplement consommer les services des programmes communautaires, elles les créent et finalement les produisent. Mathie et Cunningham (2002) soulignent les similarités entre le modèle DCRA et le modèle des moyens de subsistance durables développé par le Department of International Development et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Ces deux stratégies résultent des mêmes préoccupations découlant de l'affirmation selon laquelle encourager des activités générant un revenu ne se traduit pas forcément par l'augmentation des moyens de subsistance des personnes vivant dans la pauvreté. Mendell (2008) lui aussi défend une approche reposant sur « la pensée systémique » destinée à mieux comprendre les retombées sociales, politiques et économiques des entreprises sociales.

2.2 Europe

En Europe, on recense un nombre considérable d'écrits et de recherches sur les modalités de l'économie sociale. De plus, ces écrits donnent une place importante au gouvernement dans la manière dont l'économie sociale peut être utilisée pour atteindre les objectifs politiques. La portée et l'envergure des instruments politiques, les engagements budgétaires et publics en soutien à l'ÉS reflètent le positionnement de l'Union européenne (UE) quant à la prise de mesures visant à répondre aux conditions socioéconomiques actuelles. Cet engagement est en grande partie dû à l'existence de bureaux nationaux responsables des questions relatives à l'économie sociale, dans de nombreux pays membres de l'Union européenne.

L'effort le plus récent que l'UE a accompli pour délimiter le concept de l'économie sociale figure dans la Charte des principes de l'économie sociale promue par la Conférence européenne permanente des coopératives, mutualités, associations et fondations (CEP-CMAF), elle-même constituée en novembre 2000 (Chavez et Monzón, 2007). En janvier 2008, la CEP-CMAF

change de nom et devient Social Economy in Europe (SEE) . SEE rassemble coopératives, mutualités, associations et fondations ainsi que les nouvelles formes d'entreprises qui partagent les valeurs déterminées dans la Chartre des principes de Social Economy Europe.

Au sein des pays de l'Union européenne, le terme économie sociale est clairement défini; il coexiste avec d'autres termes et concepts similaires. Selon une récente étude menée par le CIRIEC (2008), les pays dans lesquels le concept de l'économie sociale est le mieux accepté sont : la France, l'Italie, le Portugal, l'Espagne, la Belgique, l'Irlande et la Suède. En France et en Espagne, elle est reconnue par le droit. D'autres pays tels que la République de Chypre, le Danemark, la Finlande, la Grèce, le Luxembourg, la Lettonie, l'île de Malte, la Pologne et le Royaume-Uni n'accordent qu'une importance relative à ce concept. Dans ces pays, le terme économie sociale coexiste avec d'autres concepts tels que le secteur sans but lucratif, le secteur bénévole et les entreprises sociales. L'Autriche, la République tchèque, l'Estonie, l'Allemagne, la Hongrie, la Lituanie, les Pays-Bas et la Slovaquie quant à eux n'ont qu'une reconnaissance très limitée, voire inexistante, de ce terme.

L'Économie sociale dans l'Union européenne, rapport élaboré par le CIRIEC pour le Comité économique et social européen (CESE) a été dirigé et rédigé par Chavez et Monzón et finalisé en 2007. Ce rapport consiste en une analyse conceptuelle et comparative de la situation de l'économie sociale dans l'Union européenne et ses 25 États membres. Ce rapport donne un point de vue exhaustif de l'économie sociale. Il insiste sur l'importance numérique et qualitative du secteur de l'économie sociale européenne, une réalité sociale et économique des plus consistantes, puisqu'en 2005, elle représentait plus de 240 000 coopératives, occupait 3,7 millions de personnes et fournissait des services à quelque 143 millions de membres. Toutes les formes d'entreprises d'économie sociale contenues dans ce rapport arrivent à allier création d'emplois, qualité de l'emploi, croissance économique, relations sociales, concurrence, développement du territoire et création de capital social.

Ninacs (2002) attribue ce succès à l'innovation des activités économiques et sociales soutenues par des cadres juridiques qui favorisent l'entrepreneuriat social. Le Parlement italien a été le premier à introduire les coopératives de solidarité sociale en 1991. En 1995, la Belgique suit l'exemple italien et crée une forme juridique pour les sociétés ayant un but social. En 1999, le Portugal introduit la coopérative sociale à responsabilité limitée. Dans son étude comparative sur les coopératives en Espagne, en Italie et au Québec (Canada), Adeler (2009) démontre également que le niveau de développement atteint par le secteur est directement lié à la nature de l'environnement favorable dont bénéficie le secteur, à la solidité de son infrastructure et à l'engagement du gouvernement, un engagement qui par la mise en œuvre de politiques, de

programmes et d'aides financières contribue à développer cet environnement et ces infrastructures.

Klevan et Walsham (2008) reconnaissent le rôle du gouvernement britannique dans le développement de l'entreprise sociale en tant que modèle destiné à maximiser le bien collectif au moyen de solutions d'affaires. Ainsi, les entreprises sociales sont des entreprises commerciales dotées d'objectifs sociaux et environnementaux qui opèrent dans une multitude d'industries et de secteurs d'activité, allant des services sociaux au recyclage en passant par le commerce équitable et les marchés fermiers. L'entreprise sociale [Traduction] « réinvestit, à cette fin, ses excédents dans ses affaires ou dans la communauté, au lieu d'être guidée par la nécessité de maximiser les bénéfices des actionnaires et des propriétaires » (RHDSO, 2006, p.5). Amin et al. insistent sur le rôle des entreprises sociales dans la lutte contre l'exclusion sociale en GB. Mendell (2007) réaffirme l'importance de l'économie sociale surtout au Royaume-Uni et salue l'engagement du gouvernement pour le développement de l'entreprise sociale et des initiatives communautaires. Elle attire l'attention sur la création d'une Social Enterprise Unit, fondée en 2001 et maintenant intégrée à l'Office of the Third Sector du Cabinet, et sur bien d'autres programmes innovateurs, dont un cadre financier favorisant l'investissement social, des exemples qui pourraient profiter à d'autres pays.

La littérature recense également des exemples d'entreprises d'économie sociale européennes offrant des services d'intérêt public. Par exemple, Bode et Evers (2004) font remarquer que, en Allemagne, bien que le financement et l'analyse des politiques soient généralement du domaine des gouvernements, la direction des services sociaux est souvent laissée à des organismes sans but lucratif. Defourny (2001) prend également pour exemple d'autres pays européens qui explorent de nouvelles pistes de cogestion où les responsabilités sont partagées entre les gouvernements, les fournisseurs de services à but lucratif et des organismes du tiers secteur. Evers et Laville (2004) expliquent que ces mouvements sont liés à un éventail de concepts politiques et économiques visant à créer des mécanismes générateurs de richesse et de bien-être indépendants des échanges mercantiles et de la protection de l'État. Ces mécanismes représentent une large gamme d'actions collectives initiées par la société civile et basées sur différentes formes de solidarité.

En Israël, le tiers secteur est bien présent dans le secteur économique et social. Cependant, le concept est absent du discours politique et des publications universitaires. Ce secteur n'est pas reconnu comme un cadre distinct (Gidron et Katz, 2002). Néanmoins, Gidron et al. (2003) comblent cette lacune et proposent de définir et d'évaluer le tiers secteur israélien tout en apportant un aperçu historique du secteur et des retombées relatives aux politiques publiques. Dans leur ouvrage, Gidron et al. (2008) font ressortir le besoin urgent de

nouvelles politiques dans le domaine de la philanthropie que ce soit au niveau du grand public ou du secteur des affaires. Créer de nouvelles réformes fiscales ou investir dans la recherche et l'innovation des organismes sans but lucratif permettrait au secteur d'opérer une véritable percée.

2.3 Amérique latine et Caraïbes

L'économie solidaire d'Amérique latine et des Caraïbes est très bien représentée dans bon nombre de publications. On assiste récemment à la montée des politiques gouvernementales de développement qui encouragent l'utilisation de l'économie solidaire pour faire face aux enjeux reliés au développement (Gutberlet, 2009). Pour Arruda (2008), l'économie solidaire est une des plus inspirantes vieilles histoires d'Amérique latine. Ainsi, l'économie solidaire s'est édifiée contre une profonde crise sociale, le chômage et l'exclusion sociale, résultats de l'ouverture du marché intérieur et des récessions. Toujours d'après Arruda, le mouvement de résistance contre la mondialisation des entreprises et les politiques néolibérales a mené à des mouvements sociaux voulant mettre sur pied des alternatives durables. Dans une récente publication, Gutberlet (2009), lui aussi, met en évidence le renforcement de l'économie solidaire en Amérique latine en réponse aux inégalités et à l'exclusion. Il montre la contribution majeure des instruments tels que le microcrédit dans l'augmentation des moyens de subsistance, plus particulièrement dans le secteur parallèle.

Laurell (2000) fait remarquer que les gouvernements en faveur de ces alternatives ont été élus au Venezuela, au Brésil, en Argentine, au Chili, au Pérou et en Bolivie. Ces engagements nationaux pour l'économie solidaire se retrouvent, par exemple, dans la création du ministère de l'Économie populaire au Venezuela, du Secrétariat national de l'économie solidaire au Brésil en 2003 et du programme national « Mano a la Obra » en Argentine mis en place suite à la crise économique dévastatrice de 2001. Initialement conçue en réponse à la crise économique, l'économie solidaire d'Amérique latine s'avère être une économie dynamique et durable bénéficiant de l'appui des gouvernements de l'ensemble du continent.

Paul Singer, secrétaire national de l'Économie solidaire estime que l'économie solidaire existait sous forme de coopérativisme depuis 200 ans dans la plupart des pays du monde (Gomes, 2005). En 2005, le gouvernement a mené une étude sur l'étendue de l'économie solidaire au Brésil. Cette étude révèle que 15 000 entreprises démocratiques emploient 1 250 000 femmes et hommes. En 2003, la fondation de l'organisation nationale, Forum brésilien d'économie solidaire, représentant un grand nombre d'entreprises sociales montre bien la force grandissante de l'économie solidaire dans cette partie du monde (Puntasen et al., 2008). La constitution du Forum coïncide avec la création

du Secrétariat national de l'économie solidaire qui dépend du ministère du Travail et de l'Emploi du gouvernement fédéral. Par l'intermédiaire de cette collaboration, le Brésil a établi un cadre juridique innovateur qui gère les liens entre le tiers secteur et l'État, laissant place à l'innovation et la créativité : *parceria* (partenariat) et les organisations de la société civile d'intérêt public . L'*Organizaçao da Sociedade Civil de Interesse Publico* (Organisation de la société civile d'intérêt public) est inscrite dans le droit comme une nouvelle forme de statut juridique d'organisme sans but lucratif. Cet organisme n'est pas en droit de distribuer d'excédents, de dividendes, de bonus ou d'actifs à ses membres, à ses participantes/participants, à ses conseillères/conseillers, à ses administratrices/administrateurs, à son personnel ou à ses donatrices/donateurs. Au contraire, ses actifs sont investis dans les activités et les objectifs de l'organisme.

Marcos Arruda (2008), socioéconomiste du PACS - Institut de Politiques Alternatives pour le Cône Sud – situé à Rio de Janeiro et membre du comité de facilitation et de coordination de l'Alliance pour une économie responsable, plurielle et solidaire (ALOE) définit l'économie solidaire comme étant :

[Traduction]

« un système de relations socioéconomiques centré sur l'être humain, son épanouissement, le développement des ses pleines capacités, la réalisation des ses objectifs d'avenir, son travail, ses connaissances et sa créativité; un système planifié et géré démocratiquement; un système qui vise à satisfaire les besoins matériel et intellectuel, à respecter les droits de la personne et à réaliser les aspirations de chacun, soit le droit au respect de la vie et de la dignité, à un environnement sain et à des conditions permettant à toute personne de réaliser ses capacités et ses qualités; enfin, un système fondé sur la recherche du bien-être et du bonheur » (p. 16).

Ainsi, Arruda (2008) distingue l'économie sociale de l'économie solidaire :

[Traduction]

« [l'économie solidaire]est plus considérée comme une stratégie, misant sur des valeurs et des pratiques aux hautes qualités étiques et humaines, et ce, dans trois secteurs : public (destiné à offrir des services et à orchestrer la planification du développement), privé (destiné à maximiser les profits) et social (destiné à l'atteinte des objectifs sociaux et humains d'entraide, de réciprocité et de solidarité » (p. 20).

Il conjugue également la notion d'intentionnalité au concept de l'économie solidaire :

[Traduction]

« [Cette mixité] favorise la prise de décision présidée par des jugements de valeur en ce qui concerne l'utilisation de facteurs de production de biens, de services et de connaissances et en ce qui concerne le partage des bénéfices provenant d'une telle production de façon équitable selon les besoins des individus, des ménages et de la société en général (...) En tant que citoyennes, citoyens et membres d'une communauté politique en construction, la prise de conscience de notre responsabilité vis-à-vis de l'ensemble de cette communauté et non pas uniquement vis-à-vis de la partie à laquelle nous appartenons devrait constituer notre intentionnalité » (p. 23).

Au Venezuela, les initiatives populaires et communautaires accompagnées de projets de loi dynamiques ont établi des pratiques et des approches innovatrices visant à une économie plus démocratique et plus participative. Le gouvernement a choisi d'adopter les principes du « développement endogène » pour l'élaboration de ses politiques économiques, une alternative au modèle de développement néolibéral. Il a ainsi adopté des lois en appui à la transformation socialiste du pays. Au moyen de la loi sur l'économie populaire, fondée sur les principes de l'économie solidaire, les gouvernements locaux et les institutions publiques favorisent la croissance et le développement de cette économie en adoptant des pratiques d'achat en faveur des coopératives et des petites entreprises. Ainsi, en 2004, le nombre total de coopératives atteignait 945 517 contre 215 000 en 1998 (Harnecker, 2005). Pour Bohmer (2009), l'engagement des gouvernements pour une économie « socialiste » a produit des améliorations majeures des indicateurs sociaux. En 1998, la pauvreté et l'inégalité des revenus étaient en forte baisse. De plus, les indicateurs de santé et d'accès à l'éducation sont en nette hausse de même que l'accès à l'eau potable et aux services sanitaires. Pour l'année scolaire 2007-2008, le nombre d'étudiantes/étudiants en enseignement supérieur a plus que doublé comparé à 1999-2000.

Le Grupo Red de Economía Solidaria del Perú (GRESP) est une association composée d'associations civiles, d'ONG, d'organisations religieuses, d'agences de coopération internationales basées au Pérou et de personnes qui défendent le principe de solidarité dans les relations économiques et associatives. Nedda Angulo (2007), vice-président du GRESP, explique que le développement du GRESP résulte des efforts d'organisation et de réseautage de groupes tels que le Conseil national du café du Pérou, regroupant 35 000 producteurs de café, et la Centrale interrégionale des artisans du Pérou, représentant 1 600 artisanes/artisans. Ces groupes diversifient leurs activités et créent leurs propres institutions financières ainsi que leurs propres entreprises d'exportation. Angulo (2007) récapitule :

[Traduction]

« Au Pérou, l'économie solidaire est une stratégie qui conjugue les initiatives

basées sur la propriété individuelle et collective des moyens de production. Elle facilite l'accès aux services sociaux et au marché du travail. Parallèlement, elle lutte pour la reconnaissance des droits économiques de la personne et pour la construction de la démocratie dans mon pays » (p. 25).

Les statistiques montrent que les entreprises populaires et les petites entreprises créent au moins 70 % des emplois et contribuent à environ 30 % du PIB du Pérou (Fretel, 2008).

En Argentine, on reconnaît également que l'économie solidaire doit être soutenue par l'État, au moyen de mesures qui réduisent l'accumulation du capital dans les secteurs dominants de la société (Giraldex, 2005). Le programme *Mano a la Obra* créé en 2001 finance le développement de coopératives de travail dans de nombreux secteurs d'activité. Cette initiative politique joue un rôle particulièrement important dans le soutien au développement socioéconomique. Viviana Alonso (2005), de l'agence de presse argentine d'Inter Press Service, recense un grand nombre d'organismes à vocation économique dont les directrices/directeurs ne cherchent pas à maximiser les profits. Ils ont une structure horizontale et sont gérés de façon démocratique et participative. Il y a par exemple des coopératives de petits fermiers ou encore des usines en faillite abandonnées ou fermées par leurs propriétaires et qui ont été réouvertes par leurs employées/employés. On retrouve parmi ces organismes des entreprises autogérées, des communautés rassemblées afin de trouver des solutions pour satisfaire les besoins de base tels que les soins de santé, le logement ou l'alimentation et des réseaux de troc dans lesquels les membres échangent des biens et des services. Depuis 2001, le gouvernement argentin appuie les coopératives de travailleuses et de travailleurs ainsi que le développement durable des emplois et de la production. En Argentine, ce modèle de coopératives de travail permet de profiter d'exonérations d'impôt sur le revenu, d'essayer les dettes antérieures et de bénéficier de frais d'administration réduits .

Au Chili, le soutien à l'économie sociale augmente peu à peu. On découvre quelques exemples d'organismes coopératifs en plein essor. Les coopératives d'habitation et les coopératives de commerces de rue bénéficient d'aides et de subventions spéciales. De plus, les coopératives qui distribuent de l'eau potable et de l'électricité dans les zones rurales reçoivent de l'aide technique, administrative et financière de la part du gouvernement .

Au Mexique, l'économie sociale a pris de l'envergure grâce à l'adoption d'une loi fédérale pour la promotion des activités menées par des organisations de la société civile en 2004 . Cette loi reconnaît l'avantage social des activités menées par les organisations de la société civile. Elle représente un moyen d'augmenter l'acte de philanthropie. Elle encourage ainsi la participation de la société civile dans les activités de développement du pays. En vertu de cette nouvelle loi, on a créé une commission interministérielle responsable de concevoir, de mettre

en œuvre et de faire le suivi des activités de promotion du gouvernement. Le soutien du gouvernement pour l'économie sociale s'effectue dans quatre secteurs d'activité principaux par l'entremise de quatre fonds distincts : le fonds de développement pour la production, le fonds de développement régional, le fonds d'aide aux groupes prioritaires, le fonds d'investissement social et de développement communautaire.

Cuba regorge d'exemples des résultats positifs des stratégies d'économie solidaire sur le plan du développement socioéconomique et également sur le plan de la sécurité alimentaire, dans le domaine de l'agriculture et au niveau de la création d'emplois pour n'en citer que quelques-uns. Fretel (2008) s'attarde sur un exemple en particulier qui s'inscrit dans le récent système entrepreneurial à vocations solidaire. Il s'agit d'une initiative de restauration du centre historique de la Vieille Havane. L'évaluation des retombées de ce projet révèle des résultats considérables dans l'amélioration du développement socioéconomique de la région. Entre 1994 et 2004, les organisations économiques impliquées dans cette initiative ont généré des profits de plus de 80 millions de dollars américains et ont créé 10 000 emplois occupant 60 % des membres de la collectivité, dont 34 % de femmes.

2.4 Afrique

Les écrits relatant l'économie sociale en Afrique sont liés en majeure partie au développement des ONG. Müller (2004) examine le secteur sans but lucratif, les organisations de la société civile, la philanthropie et le bénévolat qui suscitent un intérêt tout particulier pour leur contribution à la réduction de la pauvreté, au développement, à la protection de l'environnement et à la réduction de l'exclusion sociale. Malgré l'apport essentiel de ces organismes au développement humain en Afrique, on manque de recherches approfondies. Il est donc difficile d'évaluer leur rôle et leur développement ainsi que le rôle des politiques publiques et procédures réglementaires.

Néanmoins, un certain nombre de pays africains se sont engagés à mettre en œuvre des modèles de développement socioéconomique durables qui priorisent la paix et la sécurité, la démocratie et la participation, la gouvernance, la coopération régionale et le renforcement des capacités. Bien que l'état du développement de l'économie sociale en soit à un niveau moindre, on peut noter que quelques structures ont été mises en place en vue de la soutenir. L'Afrique a accueilli la troisième Rencontre sur la globalisation de la solidarité en 2005 et est le siège du bureau national du Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale solidaire (RIPESS).

Quelques pays ont également mis sur pied des organismes gouvernementaux dévoués au développement de l'économie sociale, dont le ministère de la

Solidarité économique du Mali (RHDSO, 2006). Le RENAPESS (Réseau national d'appui à la promotion de l'économie sociale et solidaire) est un autre réseau national d'économie sociale et solidaire du Mali qui joue un rôle important dans le renforcement du développement des stratégies. Constitué en 2003, le RENAPESS continue de capitaliser et de diffuser les pratiques exemplaires auprès du mouvement malien. Il organise dans ce but des discussions, des échanges et offre des services d'accompagnement et de conseil. Le Sénégal s'est aussi engagé dans une vision qui comprend ces trois principales composantes : le développement durable, la gestion des urgences et des groupes défavorisés et la création d'activités génératrices de revenus. Cette nouvelle orientation est basée sur la Stratégie nationale de réduction de la pauvreté (DSRP), notamment, la promotion des services sociaux, l'amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables et la création de richesses. Par ailleurs, en 2003, le gouvernement du Nigéria a adopté la stratégie nationale de développement et de démarginalisation économiques (NEEDS). Cette stratégie établit un cadre pour la réduction de la pauvreté, la création d'emplois et la réorientation des valeurs.

En Afrique, le modèle d'entreprise sociale est un concept émergent. C'est également une stratégie qui suscite l'intérêt des acteurs de la société civile comme moyen de combattre la situation socioéconomique actuelle de l'Afrique (Sesan, 2006). Dans plusieurs pays africains, ce modèle représente une alternative de poids au modèle basé sur la recherche de subventions. Il fournit une stabilité financière plus importante et préserve les valeurs de l'organisme.

2.5 Asie et Pacifique

En Asie et dans le Pacifique, les termes que l'on retrouve le plus souvent dans la littérature sont : « économie axée sur les personnes », « économie d'entraide » ou encore « économie basée sur la solidarité ». Ce nouveau concept prend de l'essor. Les forums et les réseaux se multiplient. Le premier Forum asiatique de l'économie solidaire a eu lieu à Quezon aux Philippines en 2007. À l'occasion de cette rencontre, 700 déléguées/délégués de 26 pays se sont réunis pour définir une économie solidaire asiatique unique, un système de gouvernance populaire à vocation écologique. Le premier Forum de l'économie solidaire du Japon s'est tenu en 2007. Il réunissait principalement des universitaires et des activistes du secteur de la coopération. Les participantes et les participants de ces forums ont décidé d'établir un réseau des intervenantes et des intervenants de l'économie solidaire en Asie continentale, l'Alliance asiatique pour l'économie solidaire (AASE). Ce réseau a pour mission de guider et de coordonner les activités de cartographie, de documentation et d'échange d'information entre les intervenantes et les intervenants. Quiñones (2009) décrit le fonctionnement du système de l'AASE qui consiste dans la mise en place quatre sous-

projets : l'Institut international d'économie solidaire (IISE), le Programme d'investissement et de solidarité pour la région de l'Asie-Pacifique (APSIP), le Forum asiatique d'économie solidaire (AFSE), le forum des praticiennes et des praticiens de l'Alliance, et le Portail Web de l'AASE .

Grâce à ce système de réseaux, on a franchi des étapes importantes telles que la Bayanihan Banking Window (BBW), un établissement qui fait le lien entre des investisseurs socialement responsables et des entreprises socialement responsables. Il en résulte des programmes qui créent des microentreprises, génèrent des revenus, créent des logements et améliorent les conditions environnementales, et ce, à l'échelle locale. En 2005, la ville de Pasay dans la région métropolitaine de Manille abritait 145 centres financiers représentant 4 604 épargnantes/épargnants, dont 80 % de femmes (Arruda, 2008).

En Asie, le développement économique de style solidaire et coopératif réduit voire élimine la pauvreté de bien des façons. Par exemple, la Grameen Bank (GB) au Bangladesh possède l'un des systèmes de microcrédit les mieux établis et reconnus au monde. Il s'agit d'un [Traduction] « système basé sur la confiance, la responsabilité, la participation et la créativité, qui offre aux personnes vivant dans la pauvreté l'accès au crédit sans garantie ». Ce système de crédit a une part considérable dans la réduction de la pauvreté. Il stimule également le développement des conditions socioéconomiques des personnes vivant dans la pauvreté et qui étaient auparavant exclues des systèmes bancaires. En janvier 2009, la Grameen Bank totalisait 7,71 millions d'emprunteurs, dont 97 % de femmes. La GB offre ses services dans 83 744 villages et couvre ainsi 100 % de la totalité des villages du Bangladesh. Parmi d'autres réalisations au Bangladesh, on compte les coopératives rurales d'électricité Palli Bidyut Samities (PBSs) qui servent 38 000 villages et sont les projets d'électrification les plus réussis du monde en développement (DFID, 2005).

Récemment, à l'occasion du symposium Social Enterprises Explore the New Encounter of Japan and Korea qui a eu lieu à Tokyo en mars 2009, Hirota (2009) présentait une synthèse des nombreuses initiatives socioéconomiques pour le bien commun en développement en Corée, dont les initiatives de création d'emplois pour les personnes handicapées, d'intégration des jeunes marginalisés et des formations commerciales pour les femmes. Hirota estime, par ailleurs, que les entreprises sociales coréennes sont similaires aux européennes.

En Thaïlande, l'économie de suffisance, proposée par sa Majesté le Roi Bhumipol Adulyadej se base sur les principes en faveur d'une démocratie plus participative, d'une plus grande équité et d'un développement durable de l'environnement plus fort.

Le Symposium international sur l'économie de suffisance, le développement participatif et les universités (SEPDU) à Bangkok a accueilli un grand nombre

d'universitaires et d'organismes populaires thaïis qui ont analysé des questions relatives à la gestion participative des ressources, l'autonomisation des femmes et la production coopérative. Ce symposium a été l'occasion pour les universitaires d'apprendre de ces organismes et de collaborer avec eux.

Dans le Pacifique, on note le programme de partenariats régionaux en Australie avec l'appui des Area Consultative Committees (ACCs), des organismes communautaires sans but lucratif. Il y a 56 ACC qui offrent leurs services dans les communautés rurales, régionales, éloignées et métropolitaines. Ce sont des intervenants clés pour établir des réseaux et des partenariats visant l'élaboration de solutions locales (RHDSC, 2006).

3.0 Lacunes dans la littérature

La littérature qui conçoit que l'économie sociale est un cadre et un secteur distinct et qui examine le fonctionnement de ses composantes (organismes sans but lucratif, coopératives, etc.) dans l'atteinte de résultats socioéconomiques et environnementaux reste relativement récente. Ainsi, cette littérature a ses limitations. Elle ne parle que de certaines des composantes telles que les organismes sans but lucratif ou les coopératives. C'est le cas de Salamon qui valorise le secteur sans but lucratif, mais exclut le secteur de la coopération des composantes de l'ÉS. Il est dès lors difficile d'évaluer la portée et l'envergure de ce secteur. Ainsi, il convient de souligner que de nombreux organismes sans but lucratif ont les mêmes préoccupations que d'autres organismes d'économie sociale. La taille peut représenter une différence clé, cependant les grands organismes sans but lucratif tout comme les plus petits ont besoin d'un environnement propice au développement du secteur. On retrouve quelques exemples où l'ÉS est reconnue comme une entité distincte en Europe et au Québec.

Il ya peu de recherches et d'écrits sur l'économie sociale dans les pays d'Afrique et d'Asie. On note néanmoins une émergence des réseaux régionaux et nationaux (au Japon et en Afrique francophone, par exemple) et des projets de site Web qui témoignent de l'importance de ce secteur au niveau du développement socioéconomique. Il est fort probable qu'il y aura une recrudescence des écrits et des recherches étant donné l'intérêt que suscite l'ÉS dans ces pays. D'autre part, les associations populaires d'entraide sans statut légal telles que les squats, voire certaines associations illégales, qui défendent les intérêts des sans-abris et luttent pour la justice sociale ne sont pas documentées. On retrouve également un nombre réduit d'analyses critiques de l'ÉS et de son rôle éventuel dans l'exacerbation de l'exclusion sociale et de la marginalisation. Loxley et Simpson (2007) apportent quelques éléments critiques. Ils notent que le transfert des services sociaux aux organismes d'économie sociale peut dans certains cas jouer

en faveur du néolibéralisme. Ils estiment que de tels procédés peuvent réduire le nombre d'emplois et les salaires du secteur public, contribuer à l'établissement de réservoirs de main-d'œuvre bon marché et, enfin, être sans effet sur les conditions de vie. Par ailleurs, les perspectives syndicales sont, elles aussi, peu représentées. Seul un nombre limité de publications présente ces arguments et préoccupations en ce qui concerne l'impact de l'économie sociale sur les prestations d'emploi et les droits salariaux.

Les variations méthodologiques des systèmes métriques utilisés pour mesurer les retombées et l'envergure de l'économie sociale rendent les recherches sur le secteur en tant qu'entité distincte plus difficiles (McMurtry, 2009). Quelques études menées par le Centre canadien de recherche partenariale en économie sociale (CCRPES) ont combiné des données comparables et agrégées et utilisé des méthodologies similaires pour examiner les secteurs sans but lucratif et bénévole et ensuite l'appliquer au secteur coopératif. Le Québec est la seule région qui a bénéficié d'une telle évaluation, car elle possède une politique-cadre de l'économie sociale qui intègre ces composantes selon leurs tailles et leur importance (Bouchard et al., 2005). Si l'on veut convaincre le grand public, les décideurs politiques et les praticiennes/praticiens que l'économie sociale réduit en effet la pauvreté et l'exclusion sociale, il est nécessaire de posséder des données concrètes et des indicateurs d'évaluation montrant le nombre d'emplois et le montant de capital social créé. Mis à part les recherches de Mook et Sumner (2009) sur la comptabilité sociale, ce domaine suscite peu d'intérêt. Selon ces auteurs, la comptabilité sociale se révèle être [Traduction] « un outil important qui permet d'établir des liens entre la durabilité et l'économie sociale, de valoriser les biens communs, d'encourager le développement durable et de contribuer à l'amélioration du bien-être humain et environnemental » (p.20). Malgré quelques recherches sur la conservation de l'environnement (Quiñones, 2009), il existe très peu d'études centrées sur les liens entre la durabilité de l'environnement et l'économie sociale. Même si la conservation de l'environnement est souvent mentionnée comme étant un résultat des stratégies d'économie sociale, les synthèses systématiques sur l'évaluation et l'importance des perspectives écologiques dans les discussions politiques sont rares.

4.0 Conclusion

Du point de vue de la littérature, il est évident que le concept de l'économie sociale en tant que cadre distinct du développement socioéconomique est en plein essor. Les milieux universitaires, la société civile et les sphères gouvernementales conçoivent de plus en plus les avantages reliés aux composantes de l'ÉS (coopératives, organismes sans but lucratif, etc.) qui constitue un secteur distinct de l'économie aux retombées sociales et économiques considérables. Au plan international, cette tendance est plus marquée, surtout en Europe et

en Amérique latine.

La littérature rend compte des instruments d'économie sociale qui permettent aux communautés de surmonter les enjeux locaux et d'élaborer des solutions innovatrices tout en intégrant les valeurs de solidarité et de justice sociale. Les objectifs de développement atteints grâce à l'organisation et à la structure de cette économie alternative sont substantiels.

Bien qu'elle ne soit pas exhaustive, cette revue de la littérature donne une image du discours international actuel en ce qui concerne la place des politiques publiques dans l'économie sociale. Les résultats clés présentés dans ces écrits montrent que l'économie sociale est une force économique majeure, générant une part importante de la production mondiale de biens, de services, d'emplois et contribuant au développement social et économique durable. De façon générale, la littérature reconnaît que l'ÉS est une approche de premier rang dans la poursuite du bien-être social, économique, environnemental et culturel. Parallèlement, le rôle de l'ÉS dans la participation démocratique et l'autonomisation des femmes, des populations indigènes et des exclus de la société est de plus en plus reconnu, que ce soit au niveau de la satisfaction des besoins, de l'amélioration des moyens de subsistance ou de l'augmentation du pouvoir dans les prises de décision démocratique. Par ailleurs, les écrits soulignent que pour que l'ÉS réalise son plein potentiel, ses acteurs, avec le soutien du gouvernement, ont indéniablement besoin de collaborer à l'élaboration de politiques publiques.

Les pays où l'économie sociale prospère sont ceux « auxquels on a confié une responsabilité politique directe et où des structures précises ont été désignées, pour orienter et mettre en œuvre les initiatives stratégiques » (Neamtan et Downing 2005, p. 65). Les recherches suggèrent que l'économie sociale peut être un véhicule innovateur dans les domaines suivants : apporter des solutions aux problèmes sociaux et environnementaux, établir une croissance économique stable et durable, faire en sorte que les services offerts correspondent effectivement aux besoins, encourager des revenus plus justes, soutenir la redistribution des richesses et renforcer la démocratie et la citoyenneté économique.

Malgré la contribution de l'économie sociale au développement socioéconomique et au développement durable de l'environnement, ce secteur subit encore de nombreuses contraintes relativement à son établissement, à la croissance et la viabilité ses entreprises et de ses organismes. Il est maintenant nécessaire d'étudier les différents instruments politiques et tendances dont ce secteur a besoin pour appuyer son rôle. C'est ce qu'entreprend le prochain document de la série. Ce document recense les instruments de politiques publiques que la société civile et les gouvernements du monde estiment être d'une importance particulière dans le développement socioéconomique et le développement durable de l'environnement.

References/Bibliographie

- ACKERMAN, Frank et Sumreen MIRZA (2001). « Waste in the inner city: Asset or assault? », *Local Environment*, 6 (2), 113-120.
- ADELER, Monica Juarez (2009). *Enabling Policy Environments for Co-operative Development: A Comparative Experience*. Document du Manitoba Research Alliance of CED.
- AILENEI, Oana et Frank MOULAERT (2005). « Social economy, third sector and solidarity relations: A conceptual synthesis from history to present, » *Urban Studies*, 42 (11), 2037–2053.
- ALLARD, Jenna et Julie MATTHAEI. (2008). « Introduction, » dans Allard, J., Davidson, C., et J. Matthaei, (éds.), *Solidarity economy: building alternatives for people and planet : papers and reports from the U.S. social forum 2007*, Chicago, ChangeMaker Publications.
- ALONSO, Viviana (2005). « Argentina: Building a Solidarity Economy, » (consulté le 26 janvier). Site Web IPS http://www.globenet3.org/Articles/Article_Argentina_Solidarity.shtml.
- AMIN, Ash, CAMERON, Angus & Ray HUDSON (2002). *Placing the Social Economy*, New York, Routledge.
- ANGULO, Nedda (2007). « Building the Solidarity Economy in Peru, » dans Allard, J., Davidson, C., et J. Matthaei, (éds.), *Solidarity economy: building alternatives for people and planet : papers and reports from the U.S. social forum 2007*, Chicago, ChangeMaker Publications.
- ARRUDA, Marcos (2008). *Échanger nos visions d'une économie responsable, plurielle et solidaire*, Rio de Janeiro, ALOE – Groupe de travail : Vision d'une socio-économie solidaire intégrée.
- BATLEY, Richard (2007). « Les pouvoirs publics et les prestataires de services non étatiques : fiancés ou divorcés ?, » *Capacity Org — un portail pour le renforcement des capacités*, 30, mars 2007 (consulté le 20 janvier 2009). Site Web <http://www.capacity.org/fr/content/view/full/262>.
- BEALL, Jo (2000). « From the culture of poverty to inclusive cities: Re-framing urban policy and politics, » *Journal of International Development*, 12, 843-56.
- BIFARELLO, Mónica (2000). *Public-Third Sector Partnerships. A Major Innovation in Argentinean Social Policy*, Rapport présenté à l'occasion de la quatrième conférence internationale de la SIRT, Dublin, juillet 2000.
- BODE, Ingo et Adalbert EVERS (2004). « From Institutional Fixation to Entrepreneurial Mobility? The German Third Sector and Its Contemporary Challenges, » dans EVERS, A et J.-L. LAVILLE, (dir.), (2004). *The Third Sector in Europe: Globalization and Welfare*. Cheltenham, UK, Edward Elgar.
- BOHMER, Peter (2009). « Venezuela: Socialism for the 21st Century, » (consulté le 5 août, en ligne <http://www.venezuelanalysis.com/analysis/4690>).
- BOUCHARD, Marie J., RONDOT, Sylvie et Yves-Charles de KERSTAT (2003). *Inventaire des publications en langue française sur les coopératives 1993-2003*. Cahiers du CRISES, Collection n° 0315.
- BOUCHARD, Marie J., LEBLANC, Jérôme et Valérie MICHAUD (2005). « Vers un cadre d'évaluation de l'économie sociale : les typologies d'effets, » Présenté le 19 novembre 2005, lors de l'atelier sur les indicateurs de richesse. Disponible sur le site Web du PSES : <http://indicators.socioeco.org/fr/documents.php>.

References/Bibliographie

- BRADFORD, N. (2004). « Place Matters and Multi-level Governance: Perspectives on a New Urban Policy Paradigm, » *Policy Options Politiques*, 25, 2.
- BRESSER, Luiz C. et Nuria CUNILL (1998). *Lo público no estatal en la reforma del Estado*. Centro Latinoamericano de Administración para el Desarrollo.
- BROCK, Kathy L. et Cheryl BULPITT (2007). *Encouraging the Social Economy through Public Policy: The relationship between the Ontario Government and Social Economy Organizations*. Article présenté à l'occasion du Congrès annuel de l'Association canadienne de science politique, 29 mai au 1er juin 2007, Université de la Saskatchewan.
- BROHMAN, John, GANNITSOS, Irène et Mark ROSELAND (2003). « Issues of Participation in a University-NGO, North-South Partnership: Internationalizing a CED Program, » *Revue canadienne d'études du développement*, 24, 1.
- CCEDNet (2008). *Recommandations au gouvernement fédéral en matière de développement économique communautaire et d'économie sociale* (consulté le 15 octobre 2008). Site Web www.cednet-redec.ca.
- CHAVEZ, Rafael et MONZÓN, José Luis (2007). *L'économie sociale dans l'Union européenne. Étude du CIRIEC, Comité économique et social européen (CESE)*.
- COSTANZA, Robert (1996). « Ecological economics: reintegrating the study of humans and nature, » *Ecological Applications*, 6, 978-990.
- CUNILL GRAU, Nuria (2004). « La democratización de la Administración Pública. Los mitos a vencer, » dans BRESSER PEREIRA, L. C., CUNILL GRAU, N., GARNIER, L., OSZLAK, O. et A. PRZEWORSKI (éds.), *Política y gestión pública*, Buenos Aires: Fondo de Cultura Económica, CLAD.
- DALY, Herman E. (2005). « Economics in a full world, » *Scientific American*, 293 (3), 100-10.
- DEFOURNY, Jacques et Patrick DEVELTERE (1999). « Origines et contours de l'économie sociale au Nord et au Sud, » dans DEFOURNY, J. DEVELTERE, P. et B. FONTENEAU (eds.), *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Bruxelles, Éditions De Broeck Centre, 25-50.
- DE SOTO, Hernando (1989). *The other path: The invisible revolution in the Third World*, New York, Harper and Row. Publié en français sous le titre : *L'autre sentier : la révolution informelle dans le Tiers-Monde* (1994), Paris, La Découverte.
- DEPARTMENT FOR INTERNATIONAL DEVELOPMENT (DFID). (2005). *How to leverage the cooperative movement for poverty reduction*. Disponible sur : <http://www.caledonia.org.uk/papers/How-to-co-operatives-DFID-2005.pdf>
- DUECK, Ron (2007). *Assises des mutuelles au Canada*, Centre canadien d'économie sociale, collection de publications hors série numéro 01.
- EVERS, Adalbert et Jean-Louis LAVILLE (2004). « Defining the Third Sector in Europe, » dans EVERS, A et J.-L. LAVILLE, (dir.), (2004). *The Third Sector in Europe: Globalization and Welfare*. Cheltenham, UK, Edward Elgar.

References/Bibliographie

- FAIRBAIRN, Brett (2004). Conceptualizing the Social Economy in Canada Outside Québec, Document présenté à la Table ronde PRP-CRSH, Besoins en matière de recherches sur les politiques pour soutenir l'économie sociale, 28 septembre 2004.
- FAVREAU, Louis, BEAUDOIN, André, CARON, Pascale, GABOURY, Anne et Réjean LANTAGNE (2004). L'engagement international du mouvement coopératif québécois : portrait de quatre organisations soutenant le développement de collectivités au Sud, Série Comparaisons Internationales Nord-Sud et Sud-Sud, 7, Université du Québec en Outaouais, 41 p.
- FRETEL, Alfonso C. (2008). « Visions of a Responsible, Plural Solidarity Economy in Latin America and the Caribbean, » dans *A Non-Patriarchal Economy is Possible : Looking at Solidarity Economy from Different Cultural Facets*, édité par Marcos Arruda, Alliance pour une économie responsable, plurielle et solidaire (ALOE).
- GIDRON, Benjamin et Hagai KATZ (2002). « Unintentional yet Unmistakable: The De Facto Public Policy towards the Third Sector, » dans D. Korn (ed.) *Public Policy in Israel: Perspectives and Practices*, Lanham, Lexington Books, 135-152.
- GIDRON, Benjamin, KATZ, Hagai., BAR-MOR, Hadara, KATAN, Yosef, Friedrich-SILBER, Ilana et Motti TELIAS (2003). « Through a New Lens: The Third Sector and Israeli Society, » *Israel Studies*, 34 (1), printemps 2003, 20-59.
- GIDRON, Benjamin, SHLANGER, Avital et Yael ELON (2008). « The Contribution of Foreign Philanthropic Foundations to the Israeli Society, » dans *Civil Society and Third Sector in Israel* (à paraître).
- GUTBERLET, Jutta (2005). « Co-management of urban solid waste resources: Experiences and challenges from Sao Paulo, Brazil, » dans Ibrahim, M., Errafie, C., Bounaim, N., Chifri, H. et M. Mahfoud, (eds.), *Impacts environnementaux et socio-économiques des options de valorisation des déchets solides municipaux pour les collectivités de petite et moyenne taille*, Séminaire régional 1-2 juin 2005, Rabbat, 92-102.
- GUTBERLET, Jutta (2009). « Solidarity economy and recycling co-ops in Sao Paulo: micro-credit to alleviate poverty, » *Development in Practice*, 19 (6), 737-751.
- GUY, Denise et Jen HENE BERRY (2009). « Building Bridges with Government: The Social Economy in Practice, » dans J.J. McMurtry, (ed.), *Living Economics: Canadian Perspectives on the Social Economy, Co-operatives, and Community Economic Development*, Emond Montgomery Publications.
- HALL, Michael, EASWARAMOORTHY, M. et Wynne SANDLE (2007). Contributions des entreprises aux collectivités canadiennes : Constatations d'une étude qualitative des pratiques en vigueur, Recherche spécialisée, Imagine Canada. Disponible sur http://library.imaginecanada.ca/files/nonprofitscan/fr/misc/business_contributions_fr.pdf
- HARNECKER, Camila .P. (2005). « The New Co-operative Movement In Venezuela's Bolivarian Process, » publié le 17 décembre. Disponible en ligne sur : <http://www.venezuelanalysis.com/analysis/1531>.
- HAUGH, Helen (2009). *There is another way: The Social Economy*, présentation en format PowerPoint, Cambridge Judge Business School. Disponible en ligne sur http://www.esrc.ac.uk/ESRCInfoCentre/Images/Haughpercent20PresentationHHESRCFinal_tcm6-31707.pdf.

References/Bibliographie

- HAWKEN, Paul (1994). *The Ecology of Commerce*, New York, HarperCollins. Publié en français sous le titre : *L'écologie de marché* (1995), Gap, Franc, Éditions Le Souffle d'Or.
- HAWKEN, Paul (2008). *Blessed Unrest: How the Largest Movement In the World Came Into Being and Why No One Saw it Coming*, New York, Viking Press.
- HIROTO, M. (2009). *Social Enterprises explore the new encounter of Japan and Korea*.
- HUMAN RESOURCES AND SOCIAL DEVELOPMENT CANADA (HRSDC). (2006). *Tour d'horizon international du secteur de l'économie sociale*, Document rédigé par la Direction générale des secteurs de développement social, Direction du développement communautaire et des partenariats.
- IMAGINE CANADA. (2006). *Enquête sur les organismes bénévoles et sans but lucratif (ENOB)*. Disponible sur : http://www.imaginecanada.ca/files/www/en/nsnvo/sector_in_canada_factsheet.pdf.
- GOMES, Christiane (2005). « A Brazilian Alternative to Neoliberalism: Solidarity, » *Brazzil Magazine*, 27 mars 2005, (consulté le 12 janvier 2009, disponible en ligne sur <http://www.brazzil.com/2005-mainmenu-79/122-march-2005/8972.html>).
- JOHNSON, Douglas B. (1998). « Green Businesses: Perspectives from Management and Business Ethics, » *Society and Natural Resources*, 11, 259-266.
- KLEVAN, Olivia et Matthew WALSHAM (2008). *More for your money – a guide to procuring from social enterprises for the NHS*, Publié le 21 octobre 2008 par. Social Enterprise Partnership. Disponible sur : www.socialenterprise.org.uk/procurement.
- KORTEN, David (2006). *The Great Turning: From Empire to Earth Community*, San Fransisco, Berrett-Koehler Publishers.
- LAURELL, Asa C. (2000). « Structural Adjustment and the Globalisation of Social Policy in Latin America, » *International Sociology*, 15 (2), 306–325.
- LAVILLE, Jean-Louis (1994). *L'économie solidaire : une perspective internationale*, Paris, Desclée de Brouwer.
- LEVESQUE, Benoît (2007). *Un siècle et demi d'économie sociale au Québec : plusieurs configurations en présence (1850-2007)*, publication conjointe, CRISES/ÉNAP/ARUC-ÉS.
- LEVESQUE, Benoît et William NINACS (2000). « L'économie sociale au Canada : l'expérience québécoise, » dans FONTAN, M. et E. SHRAGGE (eds.), *Social economy: International debates and perspectives*, Montreal: Black Rose Books, 112-129.
- LEWIS, Jane (1999). « Reviewing the Relationship Between the Voluntary Sector and the State in Britain in the 1990s, » *Voluntas: International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations*, 10 (3), 255–270.
- LOEWEN, Garry (2009). *Creating a robust social enterprises sector in Winnipeg*, Disponiblesurlesite Web de Manitoba Research Alliance website at: http://www.manitobaresearchalliance-tiac.ca/files/SocialEntertrpiseGarryReport_apr_2_09.pdf.

References/Bibliographie

- LOXLEY, John et Dan SIMPSON (2007). Politiques gouvernementales en matière de développement économique communautaire et d'économie sociale au Québec et au Manitoba. Rapport préparé pour le centre régional du Nord de l'Ontario, du Manitoba et de la Saskatchewan en économie sociale.
- MACPHERSON, I. (2000). « On Matters of Co-operative Identity, » The Bulletin of the Association of Co-operative Educators. Disponible en ligne sur <http://web.uvic.ca/bcics/research/speeches/2000-Sep-AceArticle.html>.
- MACPHERSON, Ian (2009). «Co-operatives and the Social Economy in English Canada: Circles of Influence and Experience, » dans J.J. McMurtry, (ed.), Living Economics: Canadian Perspectives on the Social Economy, Co-operatives, and Community Economic Development, Emond Montgomery Publications.
- MANSOOR, Ali (1999). « The informal sector: What is it worth? » Waterlines, 17 (3), 10-12.
- MATHIE, Alison et Gord CUNNINGHAM (2002). From clients to citizens: asset-based community development as a strategy for community-driven development, Document hors série n° 4, Université St. Francis Xavier, Nouvelle-Écosse.
- MCDONOUGH, William et Michael BRAUNGART (2002). Cradle to Cradle: Remaking the way we make things, New York, North Point Press.
- MCKNIGHT, John L. et John P. KRETZMANN (1993). Building communities from the inside out, Chicago, IL: ACTA Publications.
- MCMURTRY, John-Justin (2009). « Introducing the Social Economy in Theory and Practice, » dans J.J. McMurtry, » (ed.), Living Economics: Canadian Perspectives on the Social Economy, Co-operatives, and Community Economic Development, Emond Montgomery Publications.
- MEDINA, Martin (1997). Informal recycling and collection of solid wastes in developing countries: Issues and opportunities, L'Université des Nations Unies, Institut d'études supérieures, document de travail no.24.
- MEDINA, Martin (2003). Serving the unserved: Informal refuse collection in Mexican cities. Collaborative Working Group on Solid Waste Management.
- MENDELL, Margie (2007). L'entrepreneuriat social dans les pays membres de l'OCDE : quels sont les moyens de financement ? Présenté à Bucarest, Roumanie, le 13 juin 2007. Disponible en ligne sur : <http://www.oecd.org/dataoecd/55/44/38870519.pdf>.
- MENDELL, Margie (2008). Reflections on the Evolving Landscape of Social Enterprise in North America = Les entreprises sociales : un point de vue de l'Amérique du Nord. Université Concordia, Montréal.
- MILLER, Ethan (2005). "Solidarity Economics: Strategies for Building New Economies for the Bottom-Up and the Inside-Out" Grassroots Economic Organizing Collective.http://www.populareconomics.org/ussen/webfm_send/12.
- MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS (MAMR) (2008). Économie sociale pour des communautés plus solidaires. Plan d'action gouvernemental pour l'entrepreneuriat collectif. Gouvernement du Québec, Canada.

References/Bibliographie

- MOOK, Laurie et Jennifer SUMNER (2009). « Social Accounting for Sustainability in the Social Economy, » dans J.J. McMurtry, » (ed.), *Living Economics: Canadian Perspectives on the Social Economy, Co-operatives, and Community Economic Development*, Emond Montgomery Publications.
- MORAL, Adoración et Enrique B. JURADO (2006). « Desarrollo territorial y economía social, » *Revista de economía pública, social y cooperativa*, CIRIEC-España, 55, 125-140.
- MORENO-SANCHEZ, Roco O Del Pilar et Jorge H. MALDONADO (2006). « Surviving from garbage: the role of informal waste-pickers in a dynamic model of solid-waste management in developing countries, » *Environment and Development Economics*, 11, 371-391.
- MÜLLER, Christina (2004). *New UN handbook profiles nonprofits in Africa*. Disponible sur : http://www.uneca.org/eca_resources/news/032305dna_espd_new_un_handbook.htm.
- NDIAYE, Sambou (2005). *La coproduction de services collectifs urbains en Afrique de l'Ouest*, Chaire de recherche du Canada en développement communautaire, Comparaisons internationales séries, 22, Université du Québec en Outaouais, Gatineau.
- NEAMTAN, Nancy (2005). « The Social Economy: finding a way between the market and the state, » *Policy Options Politiques*, juillet-août, 71-76.
- NEAMTAN, Nancy et Rupert DOWNING (2005). *Économie sociale et développement économique communautaire: prochaines étapes relatives à la politique publique*, Document de réflexion préparé par le Chantier de l'économie sociale et le Réseau canadien de DÉC.
- NINACS, William et Michael Toye (2002). *A Review of the Theory and Practice of Social Economy / Économie Sociale in Canada*, SRSA, Document de travail 02-02.
- ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT). (2007). *Fact Sheet Co-operatives and Rural Employment = Fiche d'information sur les coopératives et l'emploi rural* Disponible sur : <http://www.ilo.org/dyn/empent/docs/F1287166818/2007-ruralemployment-coops.pdf>.
- PEREDO, Ana Maria et James J. CHRISMAN (2006). « Toward a theory of community-based enterprise, » *Academy of Management Review*, 31 (2), 309-328.
- PESTOFF, Victor (2006). « Citizens and co-production of welfare services, » *Public Management Review*, 8 (4), 503-519.
- POIRIER, Yvon (2008). « Another economy is possible! Visions related to building the solidarity economy and related alternatives in North America, » dans *A Non-Patriarchal Economy is Possible: Looking at Solidarity Economy from Different Cultural Facets*, édité par Marcos Arruda, Alliance pour une économie responsable, plurielle et solidaire (ALOE).
- PUNTASEN, Titiporn, KLEIMAN, Fernando, TAYLOR, Peter et Peter BOOTHROYD (2008). *Higher Education and Participatory Development: Opportunities for Strengthening the Linkage*. Présenté à l'occasion de la Conférence préparatoire sous-régionale de l'Asie et du Pacifique, Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur 2009 « La nouvelle dynamique de l'enseignement supérieur et de la recherche au service du progrès social et du développement, » 25-26 septembre 2008, Macao, Chine.

References/Bibliographie

- PUTNAM, Robert D. (2000). *Bowling alone: The collapse and revival of American community*, New York, Simon and Schuster.
- QUARTER, Jack, SOUSA, Jorge, RICHMOND, Betty Jane et Isla CARMICHEAL (2001). « Comparing Member-Based Organizations Within a Social Economy Framework, » *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, 30 (2), 351-375.
- QUARTER, Jack (1992). *Canada's Social Economy: Co-operatives, Nonprofits, and Other Community Enterprises*, Toronto, Ontario, James Lorimer & Company.
- QUIÑONES, Benjamin R. (2009). « Facets of Solidarity Economy, » dans *A Non-Patriarchal Economy is Possible: Looking at Solidarity Economy from Different Cultural Facets*, édité par Marcos Arruda, Alliance pour une économie responsable, plurielle et solidaire (ALOE).
- QUIÑONES, Benjamin R. (2009). *Élargir le dialogue ALOE en Asie : Projet pilote de la stratégie ALOE*, rapport final, disponible sur http://aloe.socioeco.org/page11-projet_fr.html
- SALAMON, Lester M., SOKOLOWSKI, S. Wojciech et Regina LIST (2003). *Global Civil Society: An Overview*, Baltimore: Johns Hopkins Center for Civil Society Studies.
- SALAMON, Lester M. et Richard O'SULLIVAN (2004). *Stressed out But Coping: Non profit Organizations and the Current Fiscal Crisis*. Disponible sur <http://www.jhu.edu/listeningpost/news/pdf/comm02.pdf>.
- SANTOS, Sousa Bonaventura (2006). *Another production is Possible: Beyond the Capitalist Canon*, Verso Press.
- SESAN, Gbenga (2006). « Social Enterprise in Africa: An Emerging Concept in an Emerging Economy, » *International NGO Journal*, 1 (1), 004-008.
- SHRAGGE, Éric (2004). « Mainstreaming CED and the social economy, » *Making Waves*, 15 (3), 23–24.
- SMITH, Janel et Annie MCKITRICK (2008). *Current Conceptualizations of the Social Economy in the Canadian Context*. Document conjoint du Centre d'économie sociale, du BC Institute of Co-operative Studies et de l'Université de Victoria.
- SMITH, Janel et Annie MCKITRICK (2009). *Facilitating Transformation in Education: Promoting Teaching of the Social Economy*. Centre d'économie sociale, Collection hors série.
- SOOTS, Lena et Micheal GISMONDI (2008). *Sustainability, the Social Economy, and the Eco-social Crisis: Traveling Concepts and Bridging Fields*, BC – Alberta Social Economy Research Alliance (BALTA).
- SOUSA, Jorge et Evelyn HAMDON. (2008). *Preliminary profile of the size and scope of the social economy in Alberta and British Columbia*. BC-Alberta Research Alliance on the Social Economy (BALTA), Port Alberni, BC.
- SOUSA, Jorge (2009). « Educating for the Social Economy, » dans J.J. McMurtry, (ed.), *Living Economics: Canadian Perspectives on the Social Economy, Co-operatives, and Community Economic Development*, Emond Montgomery Publications.

References/Bibliographie

- THÉRIAULT, Luc, SKIBBENS, Ron et Leslie BROWN (2008). Portrait des coopératives et caisses d'épargne et de crédit au Canada atlantique : Sommaire. Partenariat sur l'économie sociale et la durabilité, Working Paper 2008-01.
- VAILLANCOURT, Yves (2008). L'économie sociale au Québec et au Canada : configurations historiques et enjeux actuels. *CRISES* collection Études théoriques no. ET0805.
- VAILLANCOURT, Yves (2008). La démocratisation des politiques publiques : une vision canadienne et québécoise.
- VAILLANCOURT, Yves (2009). Démocratisation des politiques publiques : une vision canadienne et québécoise/ Social Economy in the co-construction of public policy. *Annales de l'économie publique, sociale et coopérative*, 80 (2).
- VAILLANCOURT, Yves et Jean-Louis LAVILLE (1998). « Les rapports entre associations et État : un enjeu politique, » *Revue du MAUSS* semestrielle, 11, 119–135.
- VAILLANCOURT, Yves et Louise TREMBLAY (dir.). (2001). L'économie sociale dans le domaine de la santé et du bien-être au Canada : une perspective interprovinciale. Montréal : Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales (LAREPPS), Université du Québec à Montréal.
- VITALE, Denise (2005). « Reforma del Estado y democratización de la gestión pública: la experiencia brasileña del Presupuesto Participativo, » *Reforma y Democracia*, 33.
- WILLIAMS, Colin C. (2005). « Formalising the informal economy: The case for local initiatives, » *Local Government Studies*, 31 (3), 335-349.
- WILLIAMS, Colin C. et Jan WINDEBANK (1995). « Black market work in the European community: Peripheral work for peripheral localities?, » *International Journal of Urban and Regional Research*, 19 (1), 23-39.

Feedback on the Occasional Papers

Please let us know what you found helpful in this Occasional Paper:

How could the Occasional Paper Series be improved?

Is there anything that needs to be changed in the text?

Name and contact info (optional):

Mail to:

Canadian Social Economy Research Partnerships

c/o Canadian Social Economy Research Hub

University of Victoria

2300 McKenzie Avenue

Technology Enterprise Facility (TEF) - Rm 214

Victoria BC V8P 5C2

Canada

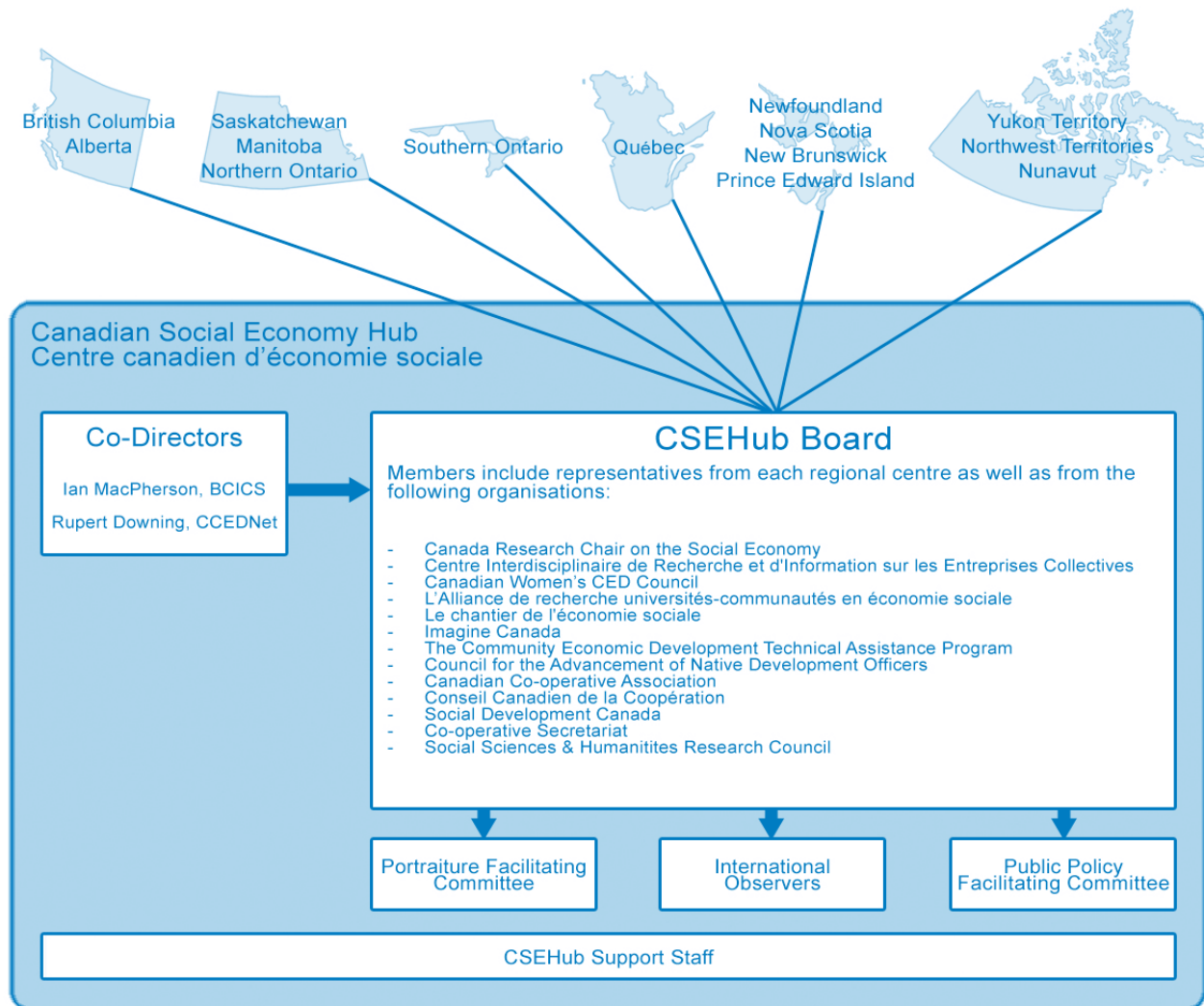
Tel: 250.472.4976

Fax: 250.853.3930

secoord@uvic.ca

www.socialeconomyhub.ca

The Canadian Social Economy Research Partnerships Centre canadien de recherche partenariale en économie sociale



Questions? Please Contact Us

Annie McKittrick, Manager/ Gestionnaire
 Telephone: (250) 472-4976
 Fax: (250) 853-3930
 Email: secoord@uvic.ca
 Website: www.socialeconomyhub.ca
www.centreeconomiesociale.ca

**Canadian Social Economy Research Partnerships/
Centre canadien de recherche partenariale en
économie sociale**
 University of Victoria
 2300 McKenzie Avenue
 Technology Enterprise Facility (TEF) Rm 214
 Victoria, BC V8P 5C2



**University
of Victoria**



Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

Canada